



**ANNEE SCOLAIRE 2014/2015**

**MISE EN ŒUVRE DU  
PLAN PARTICULIER DE MISE EN SURETÉ  
(P.P.M.S.)**


**Etablissement : LYCEE AUGUSTE RENOIR**

Adresse : 18, avenue Marcel Pagnol 06800 CAGNES SUR MER

N° tél : 04.92.02.45.10

Mail : [ce.0060009c@ac-nice.fr](mailto:ce.0060009c@ac-nice.fr)

Responsable : M. DANI Alain

 l'organisation devant s'adapter, les zones grisées sont à compléter le jour de l'accident ou de la simulation.

**Mise à jour le : 15 septembre 2014**

Chaque établissement scolaire doit se doter d'un P.P.M.S pour permettre aux équipes éducatives :

- de faire face à un accident majeur en attendant l'arrivée des secours,
- d'être prêtes à mettre en œuvre les directives des autorités.

(BO hors série n°3 du 30 mai 2002 C. n° 2002-119 du 29/05/2002, circulaire relative à l'élaboration d'un plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs)

# SOMMAIRE DU PPMS

<b>TITRE</b>	<b>Page : 1</b>
<b>SOMMAIRE</b>	<b>Page : 2/3</b>
<b>STRUCTURE DES BATIMENTS</b>	
<b>IDENTIFICATION DES RISQUES MAJEURS</b>	<b>Page : 4</b>
<b>PLAN DE MASSE DE LA VILLE</b>	<b>Pages : 5/6</b>
<b>PLANS de remontée des nappes/des zones soumises aux risques d'inondation</b>	<b>Pages 7/8</b>
<b>Zonage sismique de la France/Zones de sismicité Alpes Maritimes</b>	<b>Pages 9/10</b>
<b>Cartes des mouvements de terrain</b>	<b>Pages 11/12</b>
<b>Plan de prévention des risques incendie de forêts</b>	<b>Pages 13/14</b>
<b>Carte historique des zones déjà touchées par un feu de forêt</b>	<b>Page 15</b>
<b>Cartes des risques transport de matières dangereuses</b>	<b>Pages 16/17</b>
<b>PLANS DES BATIMENTS DE L'ETABLISSEMENT</b>	<b>Pages : 19 à 24</b>
<b>DECLENCHEMENT ET FIN DE L'ALERTE</b>	<b>Page : 25</b>
<b>REPARTITION DES MISSIONS</b>	<b>Page : 26</b>
<b>ANNUAIRE DE CRISE</b>	<b>Page : 27</b>
<b>ANNUAIRE INTERNE</b>	<b>Page : 28</b>
<b>LES ZONES DE MISE A L'ABRI ET RISQUES CONCERNES</b>	<b>Page : 29</b>
<b>LES MISSIONS DE CHACUN EN CAS DE CRISE</b>	<b>Page : 30</b>
<b>DOCUMENTS ET RESSOURCES MATERIELLES DANS CHAQUE ZONE</b>	<b>Page : 31</b>
<b>CONSIGNES DE SECURITE LORS DE SORTIES ET VOYAGES SCOLAIRES</b>	<b>Page : 32</b>
<b>INFORMATION DES FAMILLES (ANNEXE 1)</b>	<b>Page : 33</b>
<b>FICHES DES EFFECTIFS ELEVES (ANNEXE 2)</b>	<b>Page : 34</b>
<b>LISTE DES APPELS. MAIN COURANTE (ANNEXE 3)</b>	<b>Page : 35</b>
<b>FICHE INDIVIDUELLE D'OBSERVATION (ANNEXE 4)</b>	<b>Page : 36</b>
<b>FICHES DE PREMIER SECOURS - D'AIDE : CONDUITES A TENIR EN 1<sup>ère</sup> URGENCE (ANNEXE 5)</b>	<b>Pages : 37 à 43</b>
<b>FICHES DE RECOMMANDATIONS SPECIFIQUES A CHAQUE RISQUE (ANNEXE 6)</b>	<b>Pages : 44 à 53</b>
<b>MISE A JOUR ET COMMUNICATION</b>	<b>Page : 54</b>

# STRUCTURE DE L'ÉTABLISSEMENT

## ★ Architecture des bâtiments

### Activité principale

- Bâtiment A	Administration/restauration/enseignement	nombre d'étages : 4
- Bâtiment B	Enseignement	nombre d'étages : 4
- Bâtiment C	C.D.I	nombre d'étages : 2
- Bâtiments Algéco	Enseignement/caféteria	nombre d'étages : 1
- Bâtiment Gymnase	Education physique et sportive	nombre d'étages : 1

## ★ Organisation des services.

Y-a-t-il un service de restauration scolaire ?      Oui

Horaires du restaurant scolaire : Déjeuner : 11h30 à 13h30

Y-a-t-il un internat ?      ⇒ Non

# IDENTIFICATION DES RISQUES SUR L'ETABLISSEMENT

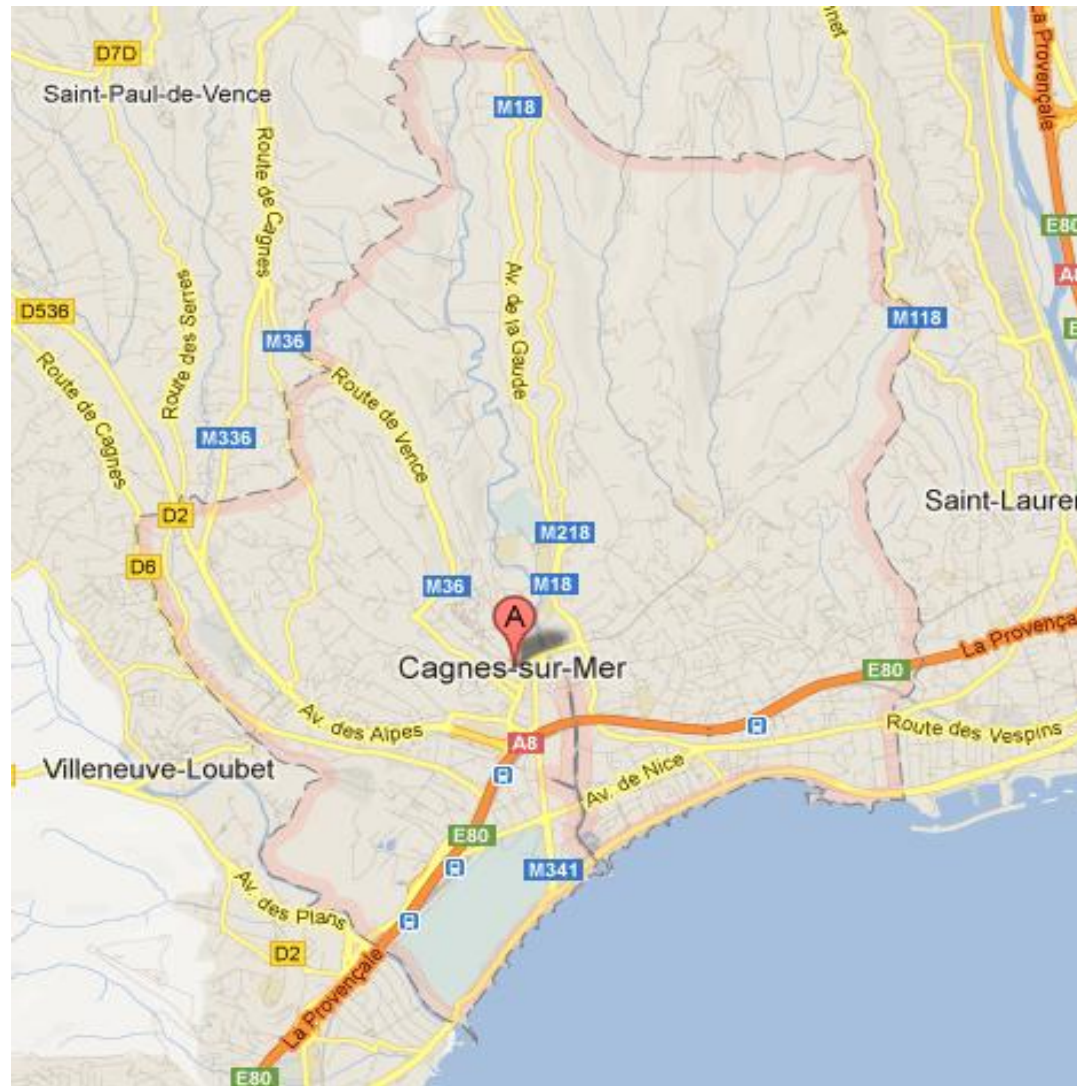
## RISQUES NATURELS

- Inondations
- Sismique : zone niveau 4
- Tempêtes
- Mouvements de terrain
- Feux de forêt

## RISQUES TECHNOLOGIQUES

- Transport de matières dangereuses

# PLANS DE MASSE DE LA VILLE



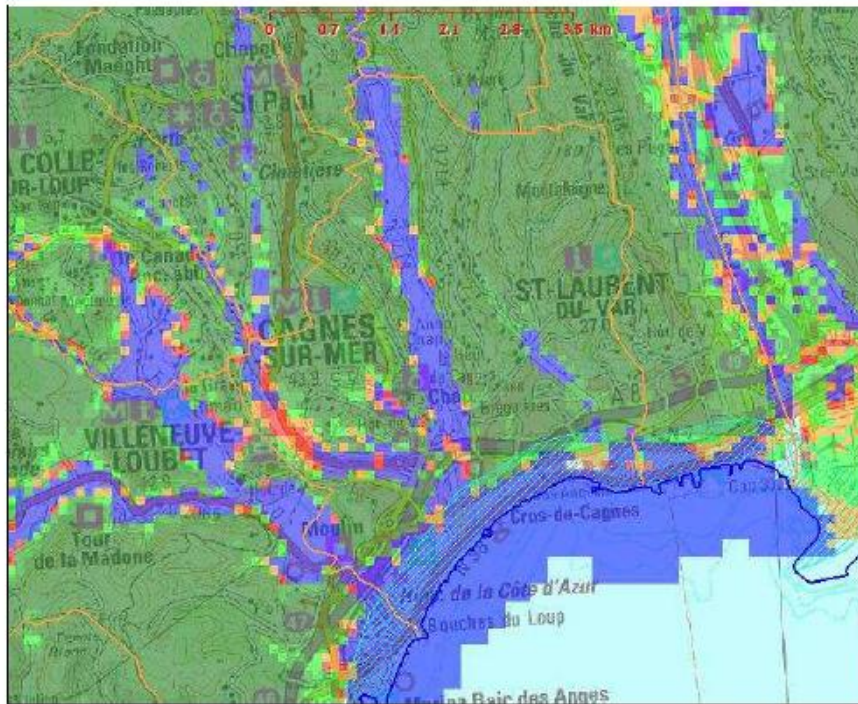




# Remontées de nappes

Cruels, inondations, ruissellements,  
débordements, remontées de nappes, ...

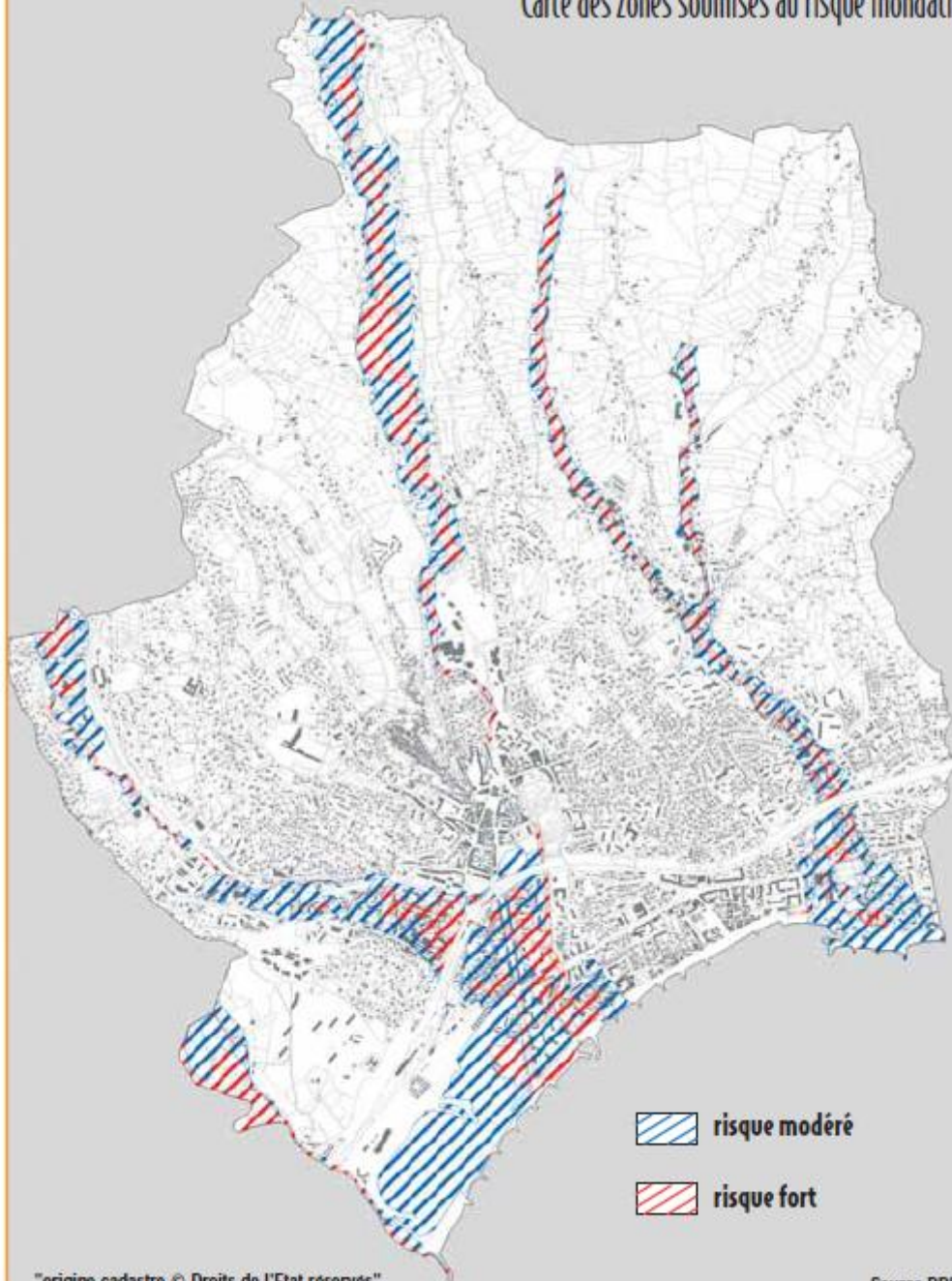
[Page précédente](#) [Imprimer cette page](#)



**Légende de la carte**

- Nappe sub-affleurante
- Sensibilité très forte
- Sensibilité forte
- Sensibilité moyenne
- Sensibilité faible
- Sensibilité très faible
- Non réalisé

## Carte des zones soumises au risque inondation

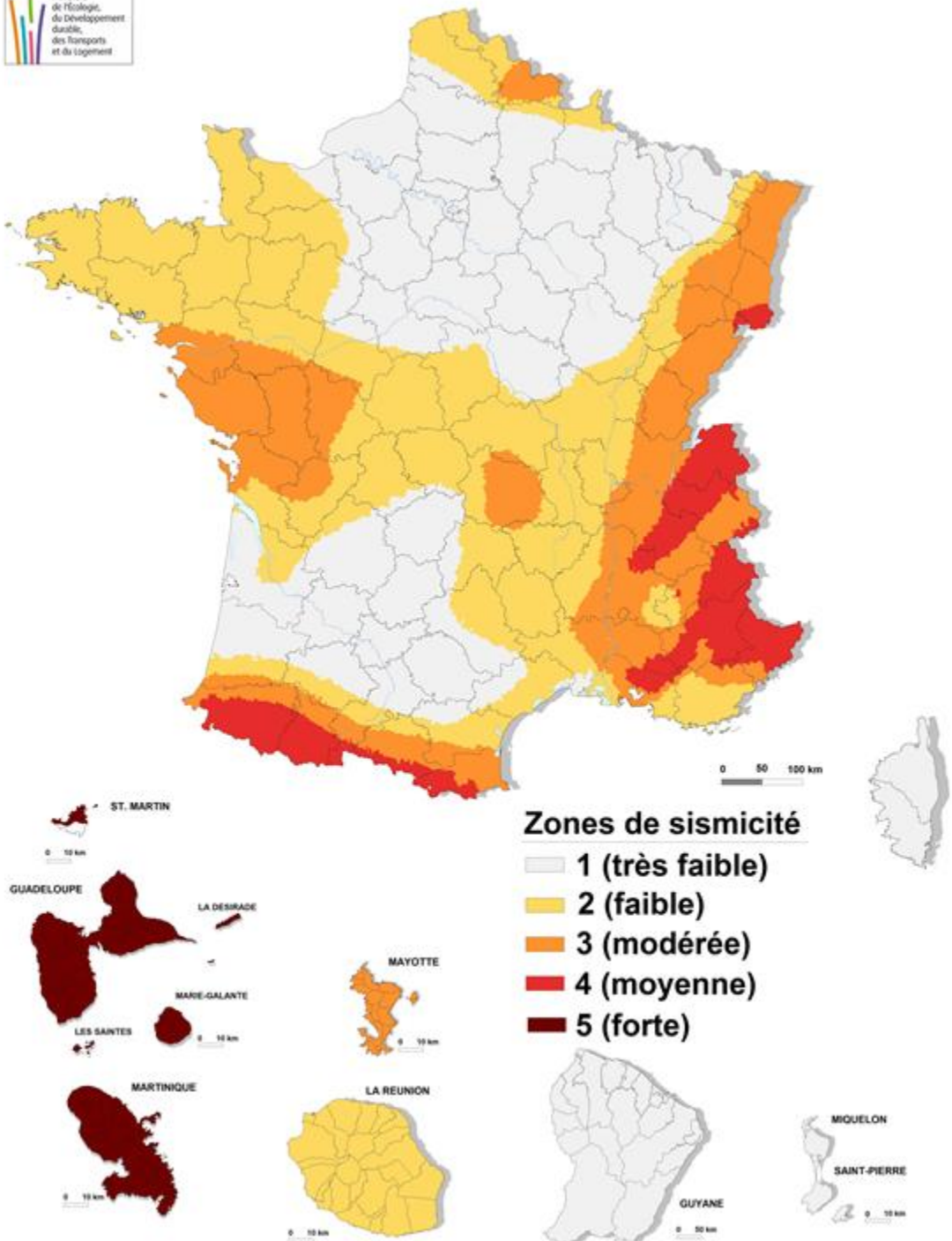


"origine cadastre © Droits de l'Etat réservés"

Source DDE 06



## Nouveau zonage sismique de la France





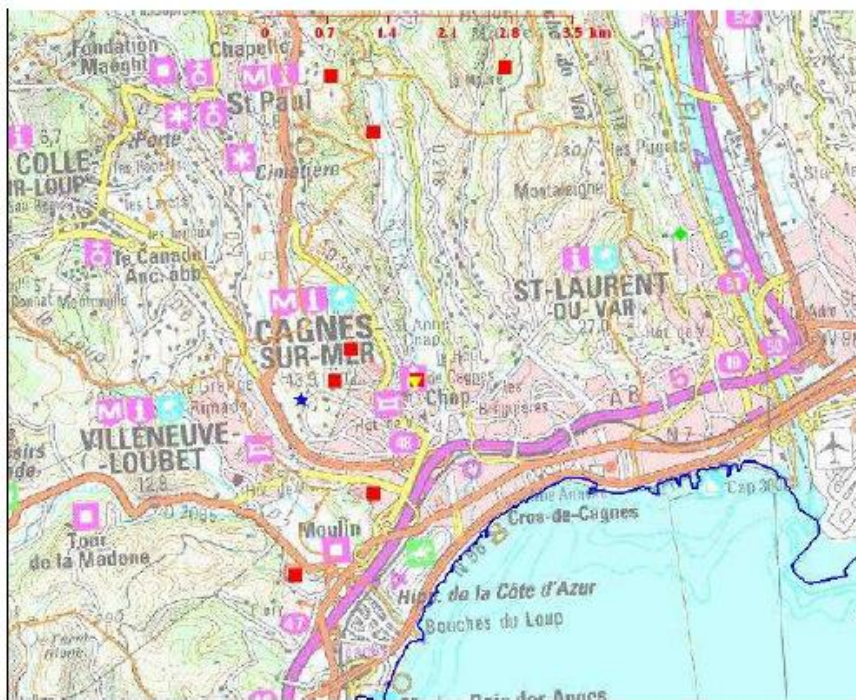
# Zones de sismicité dans les Alpes-Maritimes

Le décret n°2010-1255 du 22 octobre 2010 porte délimitation des zones de sismicité sur le territoire français. Cette carte est une application de celui-ci au département des Alpes-Maritimes

Source : CDTM - BD-Topo version 2 IGM 2008

Retrouver cette carte sur [www.carto-cg06.fr](http://www.carto-cg06.fr)



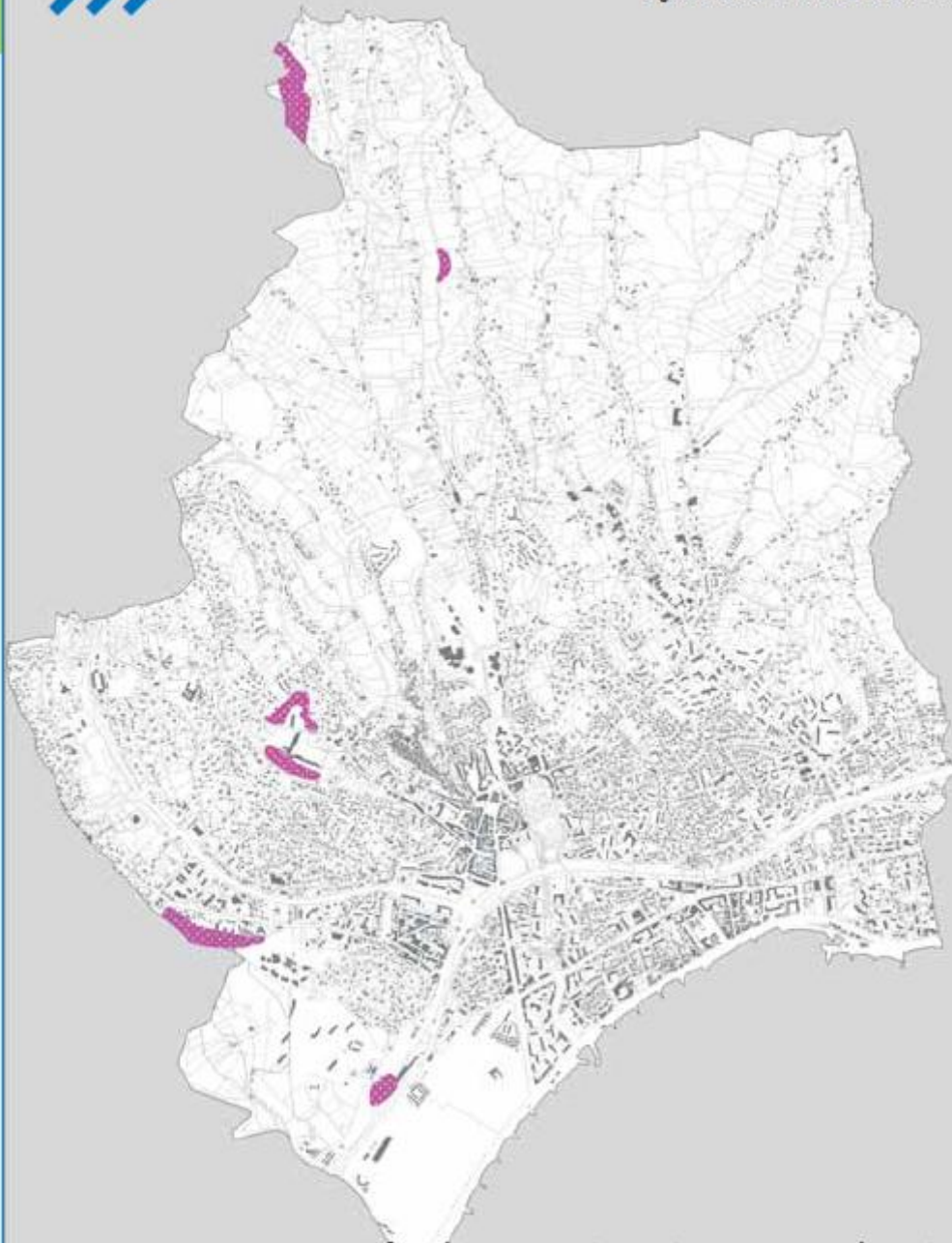


**Légende de la carte**

- Glissement
- Éboulement
- ▲ Coulée
- ★ Effondrement
- ▲ Érosion de berges
- Communes avec mouvements non localisés



"origine cadastre © Droits de l'Etat réservés"



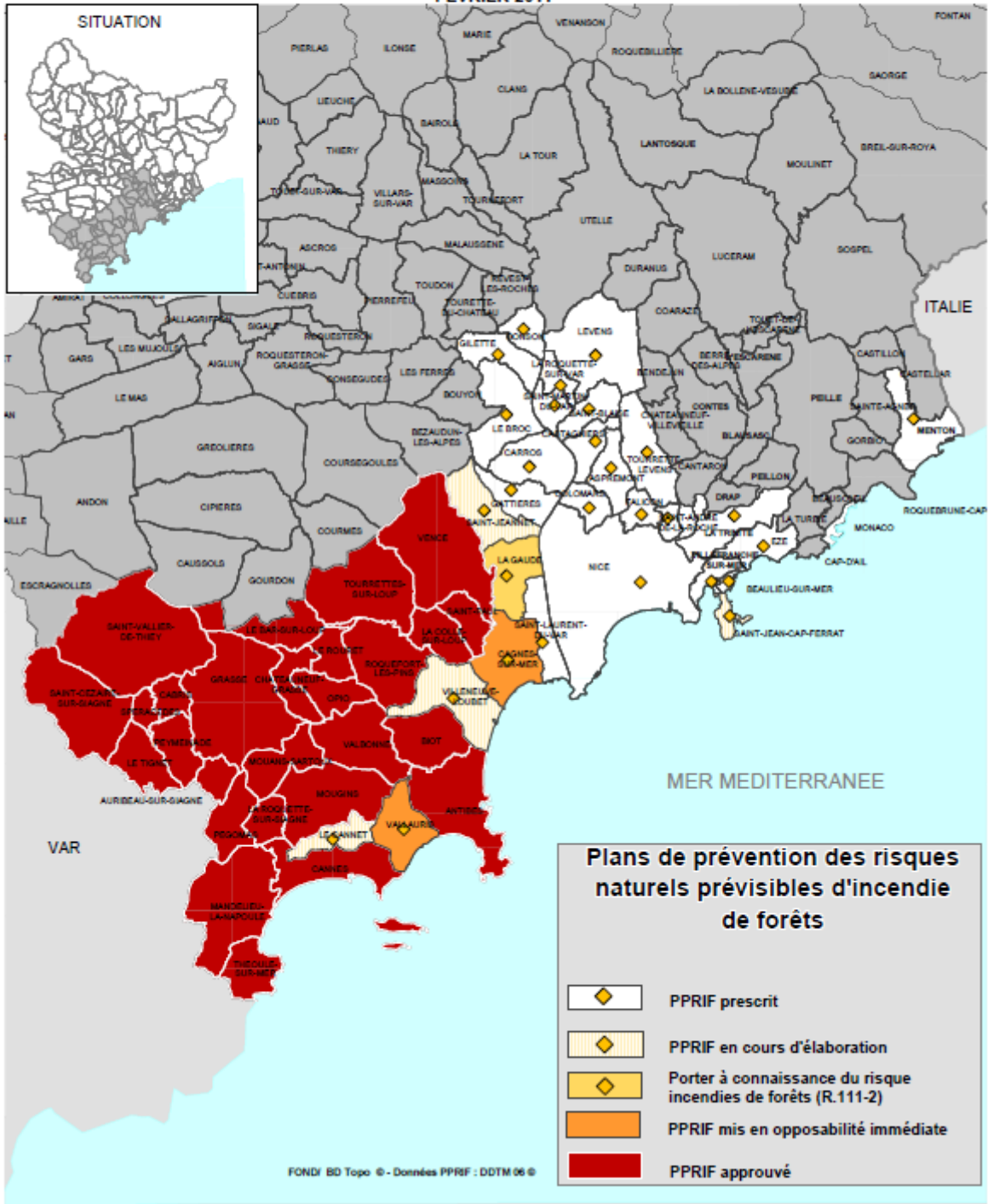
Carte des zones soumises au risque mouvement de terrain



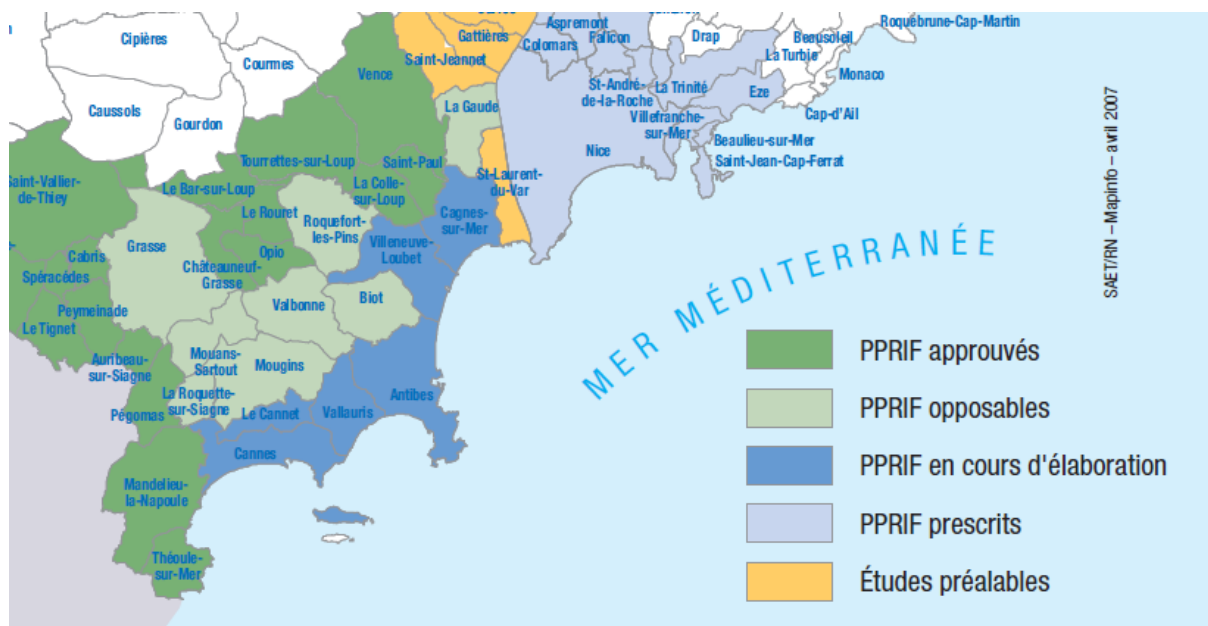
Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

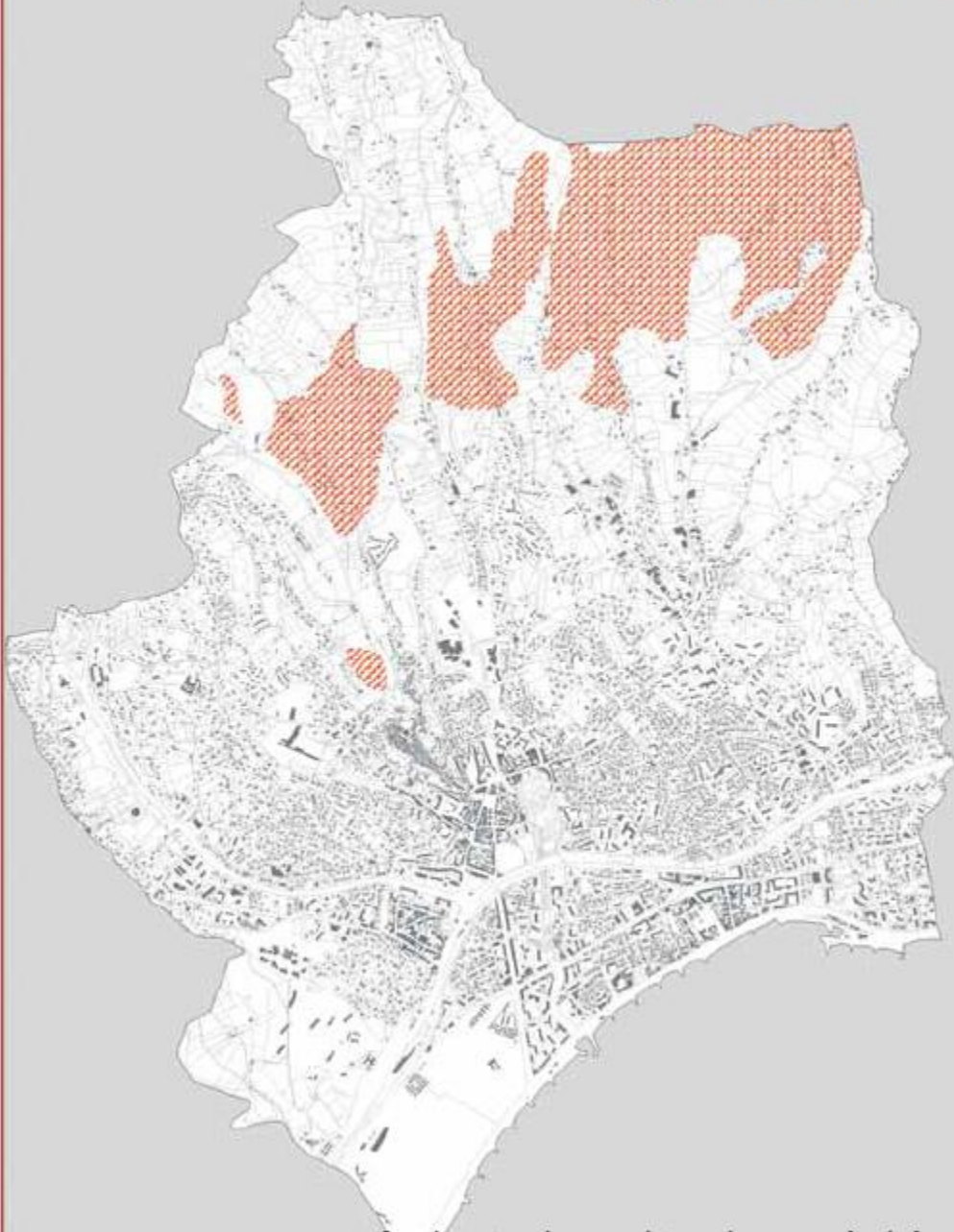
ETAT D'AVANCEMENT DES PLANS DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS  
PREVISIBLES D'INCENDIE DE FORETS DANS LES ALPES-MARITIMES  
FEVRIER 2011



## PLAN DE PREVENTION DES RISQUES INCENDIE DE FORET



"origine cadastre © Droits de l'Etat réservés"

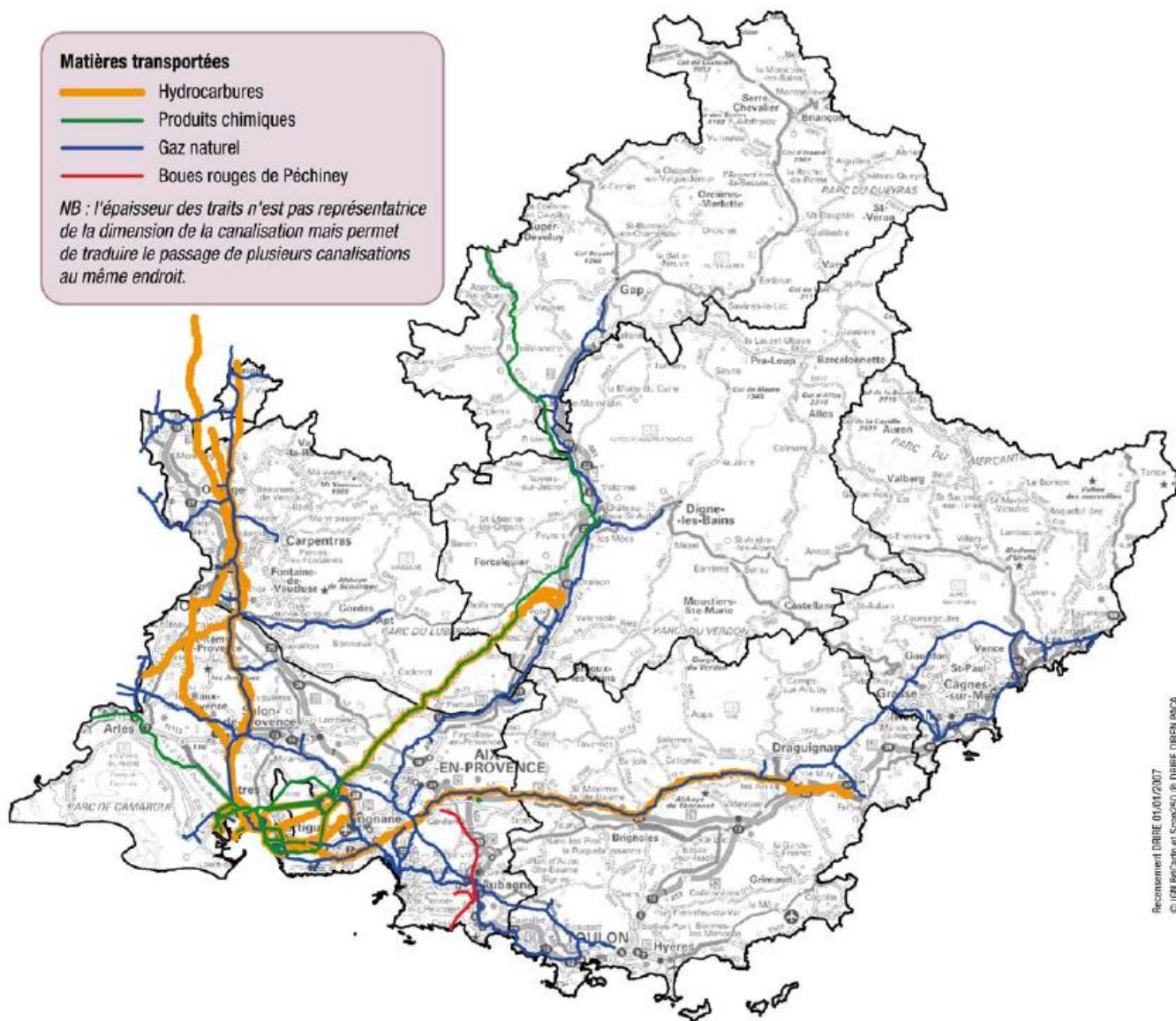


Carte historique des zones déjà touchées par un feu de forêt

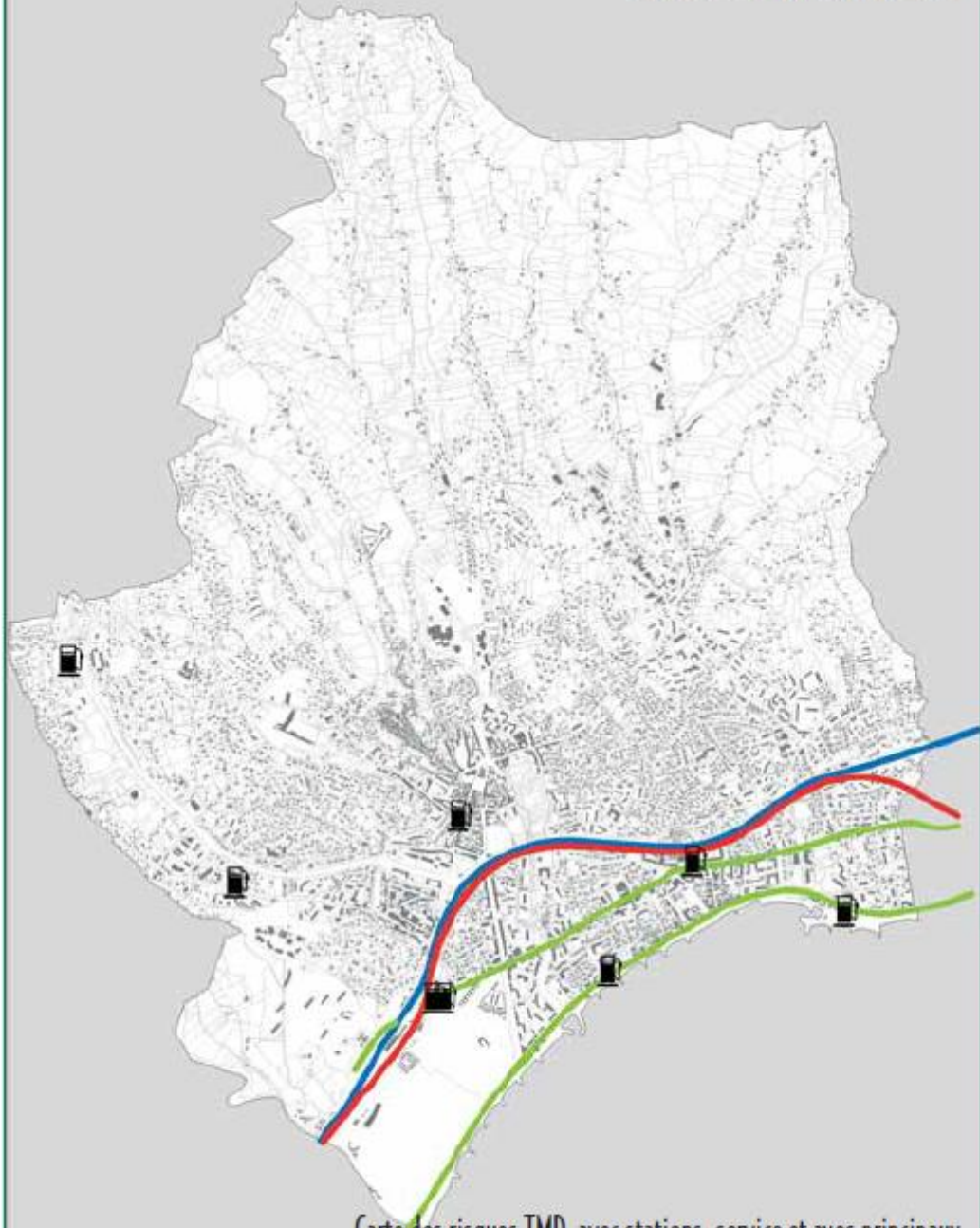
**Matières transportées**

-  Hydrocarbures
-  Produits chimiques
-  Gaz naturel
-  Boues rouges de Pêcheiny

*NB : l'épaisseur des traits n'est pas représentative de la dimension de la canalisation mais permet de traduire le passage de plusieurs canalisations au même endroit.*



"origine cadastre © Droits de l'Etat réservés"



Carte des risques TMD, avec stations-service et axes principaux

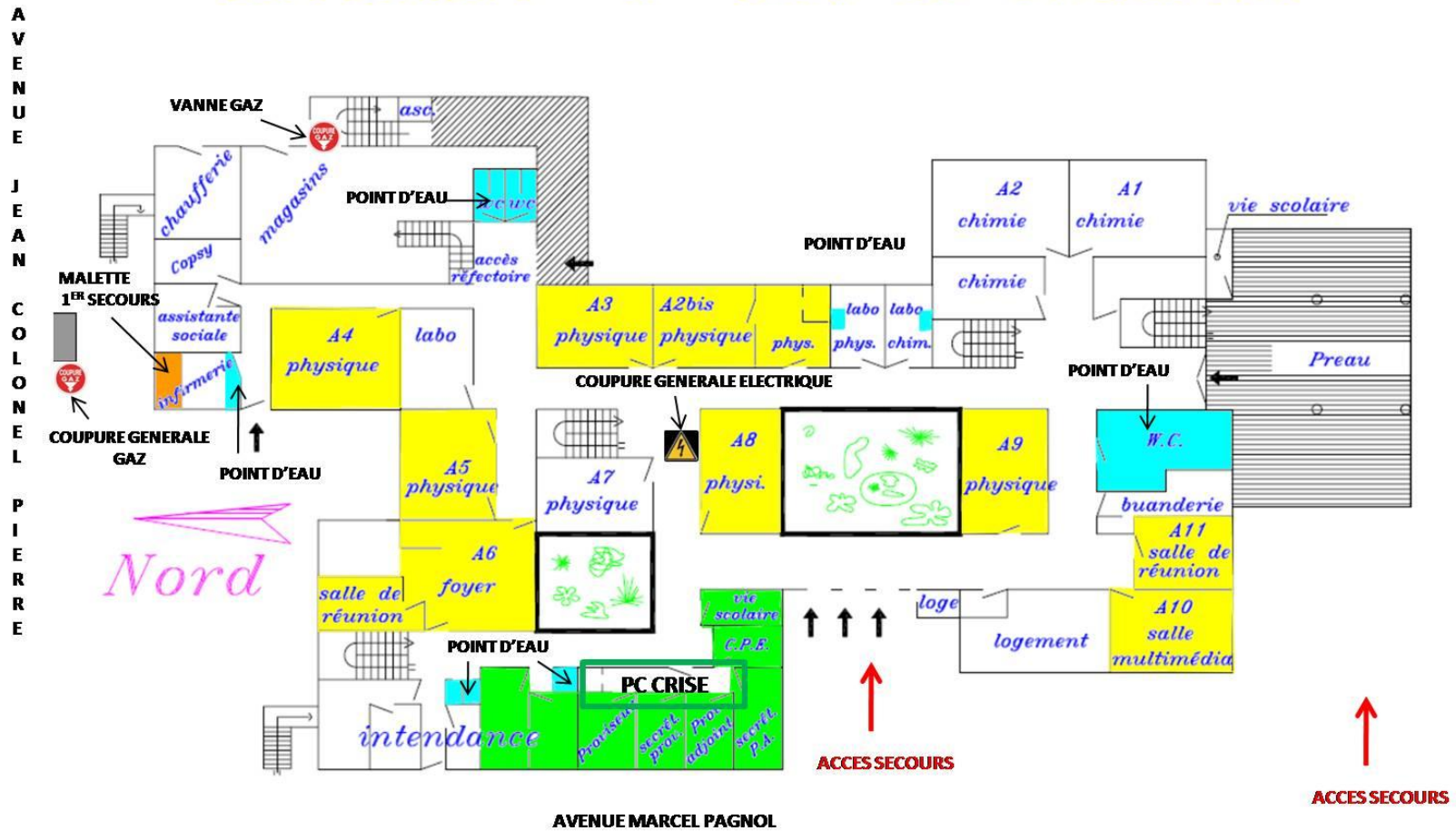


## **PLAN(S) DE L'ETABLISSEMENT**

**ZONES DE CONFINEMENT**  
**TEMPETE**  
**TMD (Transports de Marchandises Dangereuses)**  
**FEUX DE FORET**

- ZONE DE CONFINEMENT
- PC CRISE
- POINT D'EAU
- MALETTE 1<sup>ER</sup> SECOURS
- ACCES SECOURS

## BATIMENT "A" Rez de Chaussée

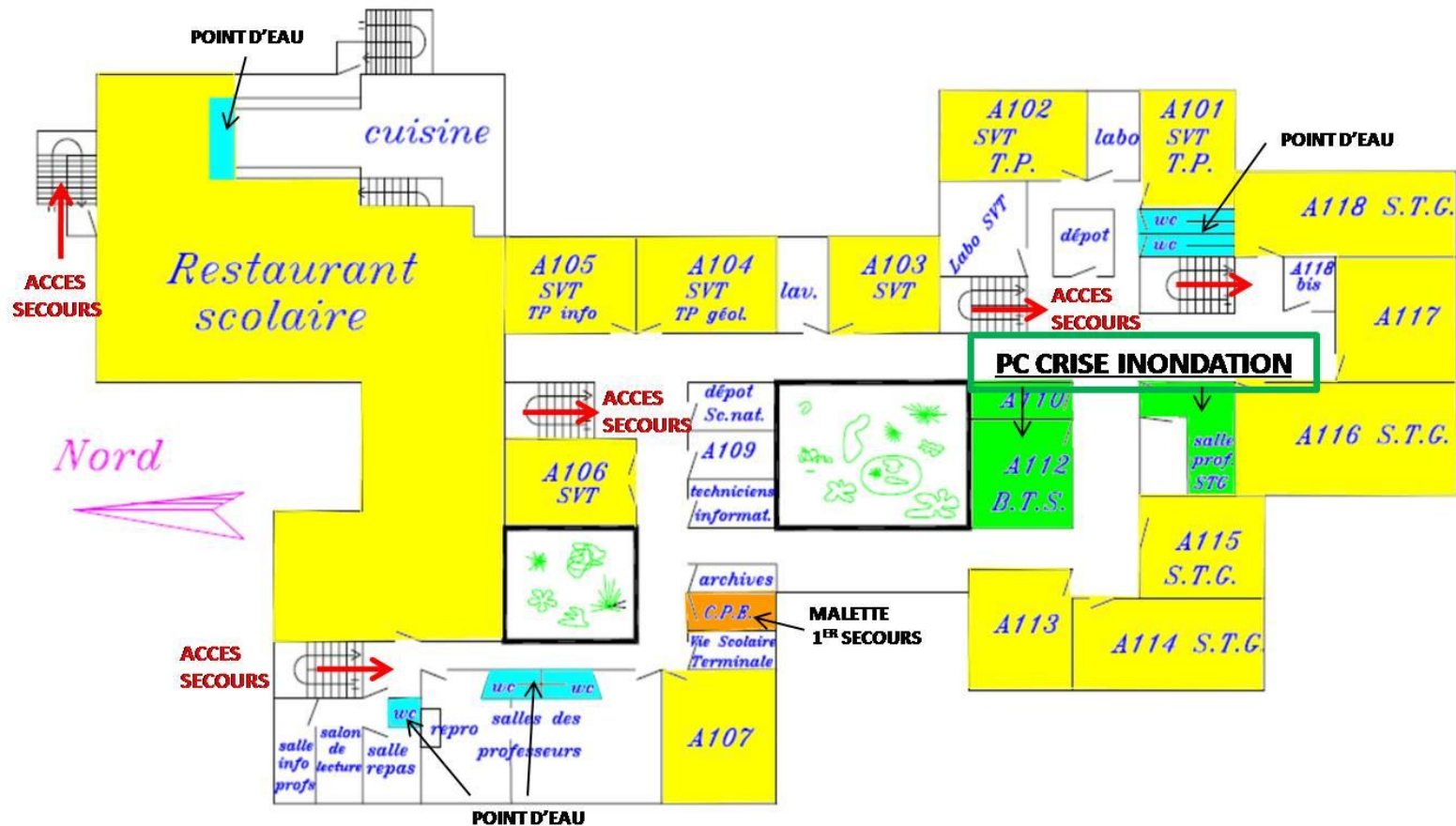


**En cas d'inondation monter au premier étage**

**ZONES DE CONFINEMENT**  
**TEMPETE**  
**INONDATION**  
**TMD (Transports de Marchandises Dangereuses)**  
**FEUX DE FORET**

ZONE DE CONFINEMENT  
 MALETTE 1<sup>ER</sup> SECOURS  
 PC CRISE  
 POINT D'EAU  
 ACCES SECOURS

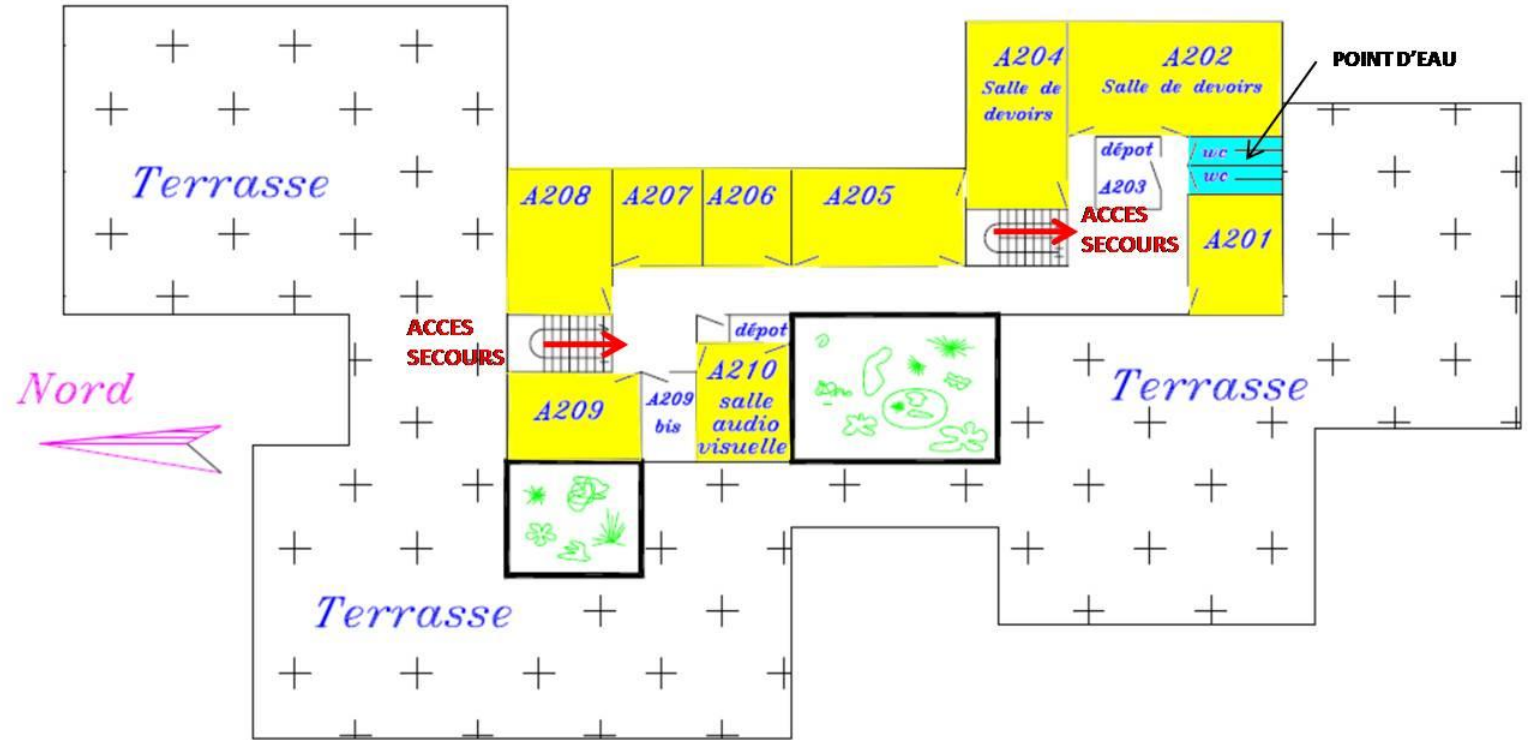
## BATIMENT "A" 1er étage



**ZONES DE CONFINEMENT**  
**TEMPETE**  
**INONDATION**  
**TMD (Transports de Marchandises Dangereuses)**  
**FEUX DE FORET**

 ZONE DE CONFINEMENT  
 POINT D'EAU  
 ACCES SECOURS

## BATIMENT "A" 2ème étage

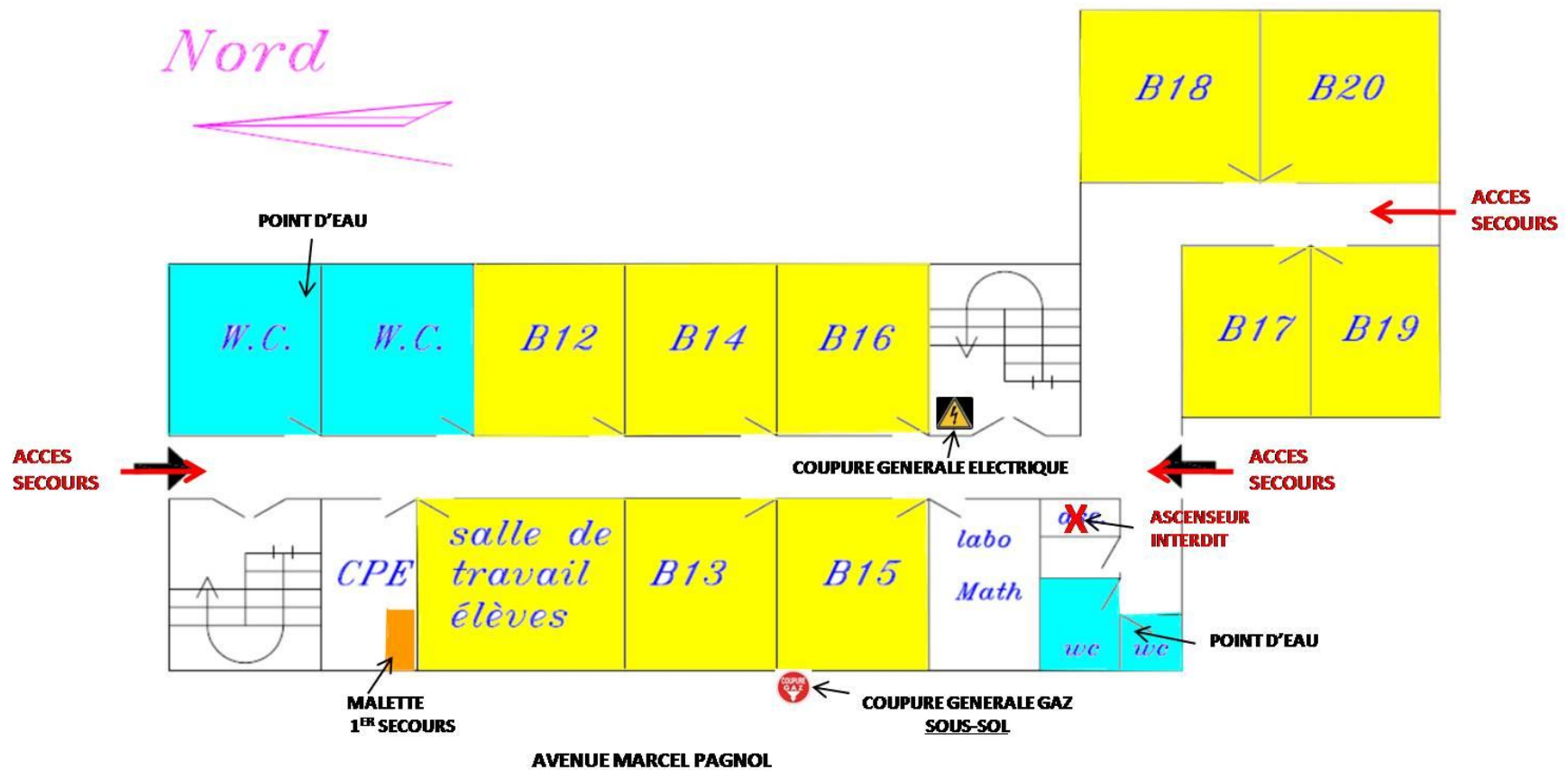


**ZONES DE CONFINEMENT**  
**TEMPETE**  
**TMD (Transports de Marchandises Dangereuses)**  
**FEUX DE FORET**

 ZONE DE CONFINEMENT  
 POINT D'EAU

 MALETTE 1<sup>ER</sup> SECOURS  
 ACCES SECOURS

## BATIMENT "B" Rez de chaussée

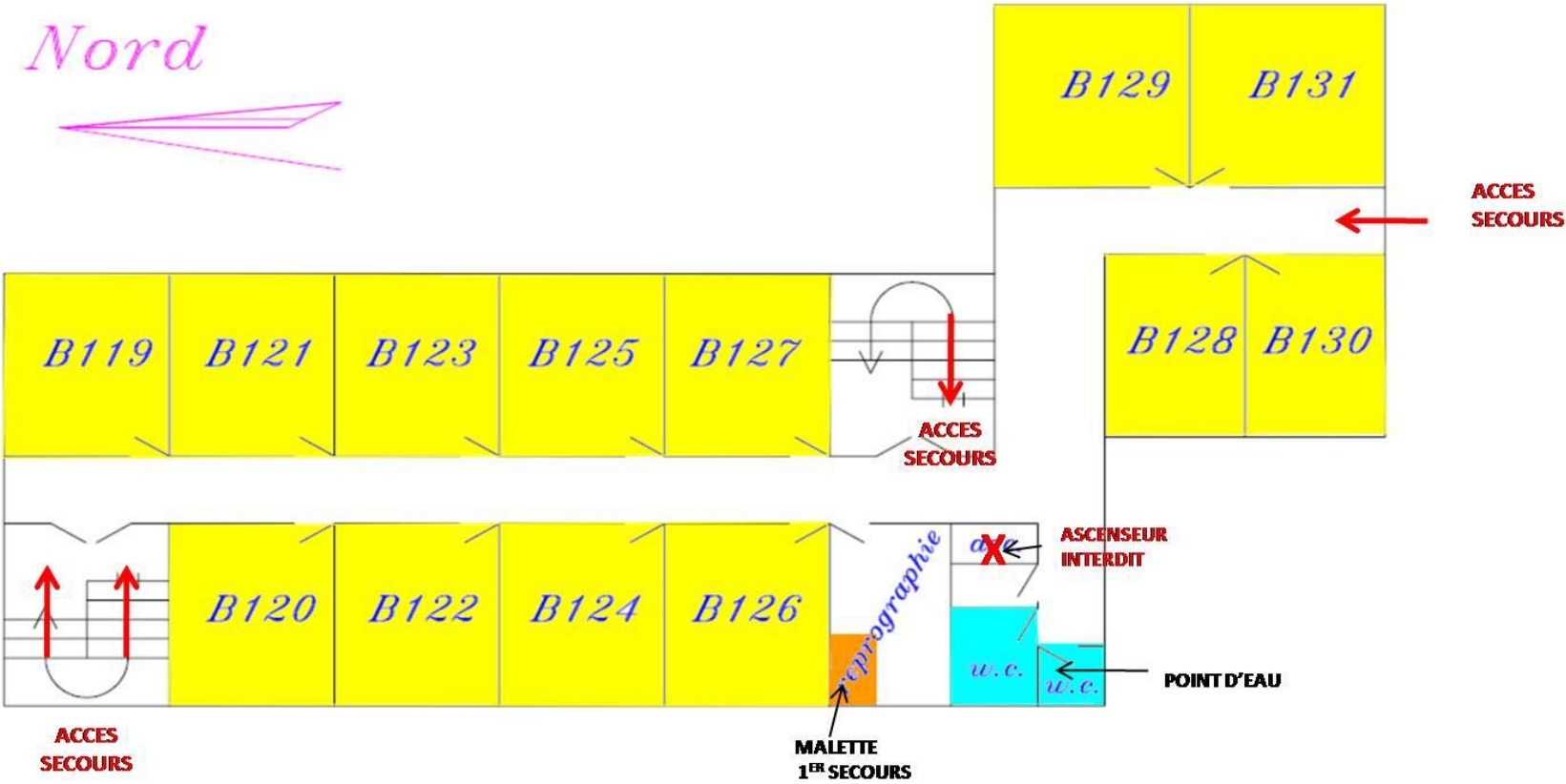


**En cas d'inondation monter au premier étage**

**ZONES DE CONFINEMENT**  
 TEMPETE  
 INONDATION  
 TMD (Transports de Marchandises Dangereuses)  
 FEUX DE FORET

ZONE DE CONFINEMENT  
 POINT D'EAU  
 MALETTE 1<sup>ER</sup> SECOURS  
 ACCES SECOURS

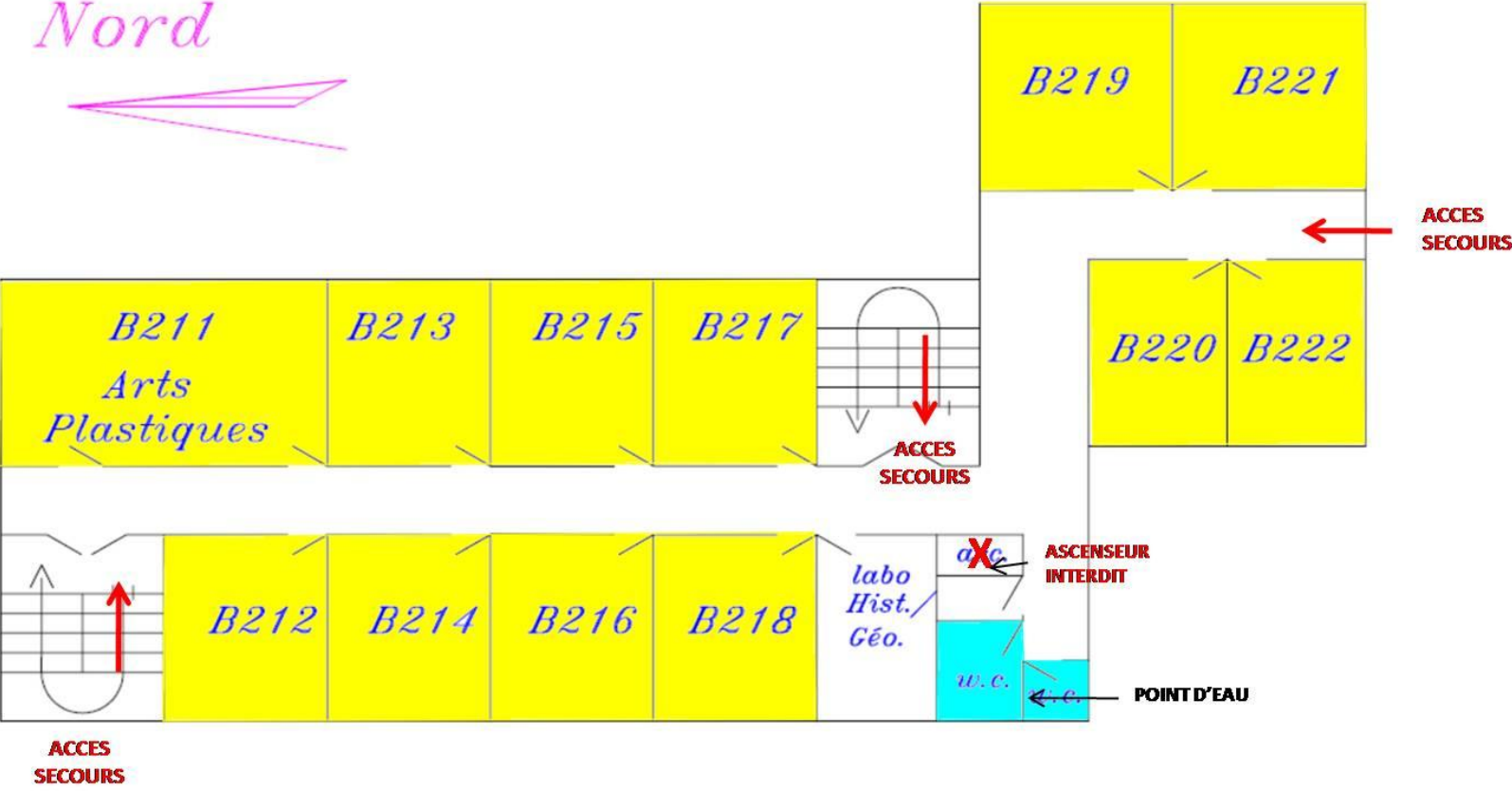
# BATIMENT "B" 1<sup>er</sup> étage



**ZONES DE CONFINEMENT**  
**TEMPETE**  
**INONDATION**  
**TMD (Transports de Marchandises Dangereuses)**  
**FEUX DE FORET**

 ZONE DE CONFINEMENT  
 POINT D'EAU  
 ACCES SECOURS

*BATIMENT "B" 2ème étage*



## DECLENCHEMENT DE L'ALERTE

En temps scolaire, l'**alerte** au sein de l'établissement est **déclenchée par** M. **DANI Alain** chef d'établissement.

Ou en son absence **par** M. **JASKOT Norbert** proviseur-adjoint

Ou en leur absence simultanée Mme MONTANERA, Mme GUILLOT, M. PELLICANO ou Mme COUSYN.

### L'alerte doit être déclenchée par le responsable :

Lorsqu'il (elle) est **prévenu(e) par les autorités** (mairie, préfecture, gendarmerie, police, autorité académique) **ou par le signal national d'alerte** (3 émissions successives d'une durée d'une minute chacune et séparées par un intervalle de 5 secondes).

Lorsqu'il (elle) est **témoin** d'un accident pouvant avoir une incidence majeure pour l'école et son environnement.

**L'alerte est déclenchée dans le lycée et le gymnase au moyen de :**

sonnerie de trois fois une minute espacée de cinq secondes ou corne de brume (dans l'hypothèse où l'alarme ne fonctionne pas).

## FIN DE L'ALERTE

► **La décision de fin d'alerte est prise par les autorités** (ministre ou préfet)

et transmise au chef d'établissement par :

⇒ la gendarmerie,

⇒ le téléphone,

⇒ les services de radiodiffusion,

⇒ le signal national de fin d'alerte (émission continue d'une durée de 30 secondes d'un son à fréquence fixe).

• **Le responsable de l'établissement** prévient alors l'ensemble des personnels et des élèves placés sous sa responsabilité de la fin du dispositif d'alerte.



# REPARTITION DES MISSIONS

Consignes à appliquer immédiatement dans l'établissement :

## Personnes ressources pour le temps scolaire

<b>Missions</b>	<b>Noms / Fonctions / tél prévus</b>	<b>Noms / Fonctions / tél si remplacements</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déclencher l'alerte, activer le plan de mise en sûreté.</li> <li>- S'assurer de la mise en place des différents postes.</li> <li>- Etablir une liaison avec les autorités et transmettre aux personnels les directives des autorités.</li> </ul>	<p>Mr. Dani Alain</p> <p>Numéro de téléphone auquel ces personnes peuvent être appelées par les autorités et les secours.</p> <p>☎ : 04.92.02.45.07 (standard Poste 101)</p> <p>Portable :</p>	<p>Remplaçant : Mr. Jaskot Norbert</p> <p>Numéro de téléphone auquel ces personnes peuvent être appelées par les autorités et les secours.</p> <p>☎ : 04.92.02.45.05 (standard Poste 103)</p> <p>Portable:</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer la conduite du PPMS si absence du chef d'établissement.</li> <li>- Veiller au bon déroulement des opérations de regroupement.</li> <li>- Contrôler les accès de l'établissement.</li> <li>- Couper les circuits (gaz, ventilation, chauffage, électricité en particulier).</li> <li>- S'assurer que tout le monde est en sûreté (publics spécifiques en particulier).</li> <li>- Gérer les communications téléphoniques (secours, familles, médias).</li> <li>- Assurer l'encadrement des élèves, pointage des absents, gestion de l'attente, signalement des incidents).</li> <li>- Prise en charge des élèves à besoins spécifiques (élèves handicapés, élèves faisant l'objet d'un PAI).</li> <li>- <i>Accueil des gens venant de l'extérieur</i></li> <li>- <i>Autres missions.....</i></li> </ul>	<p><b>Mr. Jaskot Norbert</b></p> <p><b>Les enseignants et les surveillants</b></p> <p><b>Mr. Gérardy Sylvain</b></p> <p><b>Mr. Parodi Bruno</b></p> <p><b>Mr. Miodini Frédéric</b></p> <p><b>Enseignants présents + Surveillants</b></p> <p><b>Mr. Dani Alain</b></p> <p><b>Enseignant présents + C.P.E + Surveillants</b></p> <p><b>Personnes formées aux premiers secours + AVS</b></p> <p><b>Mr. Gérardy Sylvain</b></p>	<p><b>Mme. Montanera Brigitte</b></p> <p><b>Idem</b></p> <p><b>Mme. Tabary Karine</b></p> <p><b>Mr. Miodini Frederic</b></p> <p><b>Mr. Parodi bruno</b></p> <p><b>Enseignants présents + Surveillants</b></p> <p><b>Mr. Jaskot Norbert</b></p> <p><b>Enseignants présents + C.P.E + Surveillants</b></p> <p><b>Personnes formées aux premiers secours + AVS</b></p> <p><b>Mme. Tabary Karine</b></p>

# ANNUAIRE DE CRISE

Etablissement : LYCEE AUGUSTE RENOIR

Ligne directe : 04.92.02.45.10      Fax : 04.93.73.60.50

E-mail : [ce.0060009c@ac-nice.fr](mailto:ce.0060009c@ac-nice.fr)

Adresse : 18, avenue Marcel Pagnol – B.P. n°119 - 06802 Cagnes sur Mer cedex

Accès de secours : Avenue Marcel Pagnol, avenue Colonel Jean-Pierre.

Causes possibles de sur-accident : GAZ

<b>Services</b>	<b>Contact</b>	<b>N° de téléphone</b>
<b><u>Secours</u></b>		
Pompiers : 18	◆ Heures ouvrables :	08.99.10.23.18
SDIS 06 :	◆ Colonel Beauthéac Patrick	04.93.22.76.00
SAMU : 15	◆ CHU Saint-Roch	04.93.92.55.55
Gendarmerie Nationale :	(centre opérationnel de la gendarmerie) : 17	04.93.20.62.04
Police nationale :	◆ Hôtel de police	04.92.13.56.10
Police municipale :		04.93.22.19.22
<b><u>Mairie</u></b>		
Cabinet :	Mr. Nègre Louis	04.93.22.19.00
Service Education :	Mme. Lupi Edith	04.93.22.19.00
Service Environnement :	Mme. Guidon Corinne	04.93.22.19.00
<b><u>Préfecture</u></b>		
Cabinet du préfet :	Mr. Mirmand Christophe	04.93.72.20.00
Protection civile :		04.93.20.79.33
<b><u>Éducation Nationale</u></b>		
Rectorat :	Mme. Lovisi Claire	04.93.53.70.70
<b><u>Conseil général</u></b> des Alpes maritimes :		04.97.18.60.00
<b><u>Conseil régional</u></b> de PACA :		04.91.57.50.57

## ANNUAIRE INTERNE

FONCTION OU SERVICE	NOM	LIGNE DIRECTE	N° POSTE
PROVISEUR	DANI ALAIN		101
PROVISEUR-ADJOINT	JASKOT NORBERT		103
ADJOINT-GESTIONNAIRE	MONTANERA BRIGITTE		102
CHEF D'EQUIPES	GERARDY SYLVAIN		111
ATELIER O.P			124
INFIRMERIE	GAUZE-PEREZ PASCALE		114
B.T.S			
CUISINE	COME OLIVIER		133
GYMNASE	DURANDO LAURENT		
C.P.E	COUSYN Karine		121
C.P.E	PELLICANO Joseph		160
C.P.E	GUILLOT Martine		140

# LES ZONES DE MISE A L'ABRI

## RISQUES CONCERNES

→ **NATURELS** : Inondations/Mouvements de terrain/Tempêtes/Séismes niveau 4/Feux de forêts

→ **TECHNOLOGIQUES** : Transport de matières dangereuses

SUR L'ETABLISSEMENT						
Lieux de mises à l'abri retenus	Classes confinées	Nombre d'élèves	Nombre d'adultes	Coordinateur de la zone	Moyen de communiquer	Remarques
<b>Bâtiments A/B</b>  <span style="color: red;">Transport de matières dangereuses/Tempête Feux de forêts</span>	Toutes celles du lycée Bâtiments A/B/C	1600	250	Les responsables cellule de crise	Téléphones internes ou portables	Les enseignants coordonnent leur classe
<b>Bâtiments A/B Niveau 1 minimum</b>  <span style="color: red;">Inondations</span>	Toutes celles du lycée Bâtiment A/B/C	1600	250	Les enseignants présents	Téléphones internes ou portables	Les enseignants coordonnent leur classe
AUX HEURES DES REPAS						
En cas d'inondation, rejoindre les salles niveau 1 minimum, bâtiments A/B						
<b>Bâtiment A</b>  <span style="color: red;">Transport de matières dangereuses/Tempête/ Feux de forêts</span>	Les élèves présents		Tous ceux présents	Les encadrants présents	Téléphones Internes ou portables	Au moment de la restauration
En cas de séisme rejoindre les zones extérieures, après secousse, ainsi que lors des mouvements de terrain.						
Les élèves dans les préfabriqués « D » et le bâtiment C rejoignent le bâtiment A et sont dispatchés dans les salles.						
Les élèves dans les préfabriqués « E » rejoignent le bâtiment B et sont dispatchés dans les salles.						

## MISSIONS DE CHACUN EN CAS DE CRISE

- ▶ Les **personnes ressources** rejoignent immédiatement le poste correspondant aux missions qui leur ont été assignées (cf. page 26 P.P.M.S.).
- ▶ Les **autres personnes** (enseignants, assistants d'éducation, aides-éducateurs) :
  - ⇒ assurent l'encadrement des élèves
  - ⇒ selon les consignes reçues, conduisent les élèves vers le(s) lieu(x) de mise en sûreté préalablement définis (**Feuille : Zone de mise à l'abri**) ou accompagnent leur évacuation
  - ⇒ Contrôlent la présence des élèves (cf. ANNEXE 2).
  - ⇒ Communiquent la liste nominative des absents.
  - ⇒ Commencent le confinement si nécessaire.
  - ⇒ Se mettent à l'écoute de la radio.
  - ⇒ Expliquent la nature de l'événement et rassurent les élèves.
  - ⇒ Informent des conduites à tenir en s'aidant des annexes 6.
  - ⇒ Vérifient l'arrêt de la VMC et baissent le chauffage.
  - ⇒ Informent le responsable des problèmes internes.
  - ⇒ Tiennent à jour les fiches individuelles d'observation (cf. ANNEXE 4).
  - ⇒ S'aident des fiches (cf. ANNEXE 5) en cas de problèmes médicaux.
  - ⇒ Gèrent au mieux la mallette de 1<sup>ère</sup> urgence et la trousse de secours.

**Le PC CRISE se situe au niveau de l'administration bâtiment A.**

**En cas d'inondation conséquente le PC CRISE se déplace au premier étage bâtiment A salles A110/A112.**

# DOCUMENTS ET RESSOURCES MATERIELLES DANS CHAQUE ZONE DE MISE A L'ABRI

## Liste à considérer pour chaque zone de confinement

Lieu de mises à l'abri retenu	BATIMENTS A/B INFIRMERIE/BUREAUX C.P.E BATIMENTS A/B
-------------------------------	--

- ⇒ Téléphone
- ⇒ Annuaire téléphonique interne à l'établissement
- ⇒ Sanitaires (accessible dans le bâtiment de mise en sûreté)
- ⇒ Point d'eau

### **Mallette de première urgence**

- ⇒ Poste de radio avec des piles ou à magnéto
- ⇒ Ruban adhésif pour le confinement
- ⇒ Paire de ciseaux
- ⇒ Essuie-tout
- ⇒ Eau embouteillée (préférable à un point d'eau en cas de pollution de l'eau)
- ⇒ Gobelets
- ⇒ Fiche répartition des missions (*cf page 26 P.P.M.S.*)
- ⇒ Liste effectifs élèves dans le lieu de mise à l'abri (*annexe 2*)
- ⇒ Plan Particulier de Mise en Sécurité (P.P.M.S.)
- ⇒ Fréquence d'écoute de la radio
- ⇒ Plan du lieu de confinement
- ⇒ Fiche de recommandation spécifique à chaque risque

### **Trousse de premiers secours**

- ⇒ Fiche individuelle d'observation (*annexe 4*)
- ⇒ 9 Fiches conduites à tenir en première urgence (*annexe 5*)
- ⇒ Sucres enveloppés
- ⇒ Sacs plastiques + gants jetables
- ⇒ Paire de ciseaux
- ⇒ Mouchoir en papier
- ⇒ Savon de Marseille
- ⇒ Garnitures périodiques
- ⇒ Eosine ou équivalent
- ⇒ Compresses individuelles
- ⇒ Pansements adhésifs
- ⇒ Bande de gaze
- ⇒ Filets à pansement

## **Consignes de sécurité à suivre lors de sorties et de voyages scolaires**

### **AVANT CHAQUE TRAJET :**

Consulter la carte de vigilance météo, de vigicrues et leurs commentaires, info routes pour tout le trajet.

### **S'il y a une vigilance orange ou rouge sur le trajet :**

- Annuler, retarder la sortie, le voyage ou prendre un itinéraire évitant les zones concernées.
- Pour un voyage à l'étranger consulter le site internet des services météo du pays et emporter son adresse pour consultation éventuelle durant le séjour.
- S'informer des conditions de sécurité, de santé et de transport dans le pays ([www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) – rubrique « conseils aux voyageurs »).
- Repérer les sites classés à risque sur le trajet de la sortie à l'aide de [www.prim.net](http://www.prim.net).

### **Prévoir un nécessaire de première urgence :**

- trousse de secours de voyage
- morceaux de tissu-masques
- mini-poste de radio à écouteur-oreillette
- lampe électrique
- un sifflet
- annuaire de crise
- annexe 5 et 10 du BO spécial PPMS hors-série n° 3 du 30/05/2002
- bouteille d'eau, quelques morceaux de sucre et gâteaux en sachets individuels
- Prévoir un téléphone portable (avec appel international si voyage à l'étranger)
- Se munir de la liste des élèves avec leurs coordonnées en cas d'urgence, ainsi que les fiches santé (documents PAI notamment) et d'un trombinoscope ; ne pas oublier les coordonnées du responsable de l'établissement.
- Vérifier que les règles de sécurité routière soient respectées.

### **DURANT LES DEPLACEMENTS HORS DU BUS**

Un responsable emporte le sac à dos contenant :

- le nécessaire de première urgence
- Téléphone portable
- documents élèves et responsable établissements

Ne pas s'aventurer près d'un cours d'eau dont on signale une possible élévation brusque du niveau (signalétique le plus souvent de couleur jaune avec avertissement)

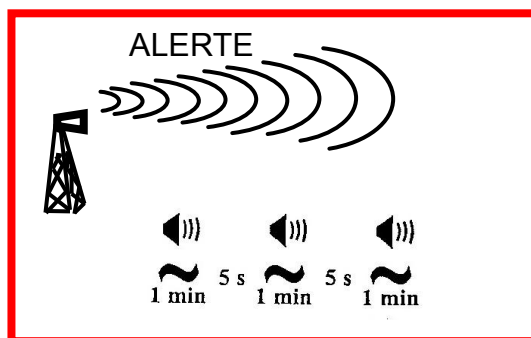
Dans chaque lieu d'hébergement faire lire les consignes d'évacuation incendie aux élèves et leur faire repérer le balisage, la signalisation et les itinéraires d'évacuation, si possible par un exercice.

# INFORMATION DES FAMILLES ANNEXE 1

Une information des parents a été effectuée en date du .....  
Et/ou L'**ANNEXE 1** a été remise à chaque famille en date du .....

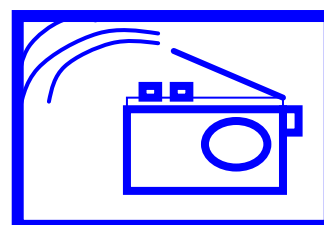
## LES BONS REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR

### *En cas d'alerte:*



- **N'allez pas vers les lieux du sinistre. Vous iriez au devant du danger.**

- **Écoutez la radio  
Et respectez les consignes des autorités**



**FREQUENCE France Inter FM : 100.2 MHz  
FREQUENCE France Bleu Cagnes sur mer FM : 103.8 MHz**

- **N'allez pas chercher votre enfant à l'école pour ne pas l'exposer ni vous exposer.**
- **Un plan de mise en sûreté des élèves a été prévu dans son école ou son établissement. Les enseignants connaissent les consignes à observer.**



- **Ne téléphonez pas.  
N'encombrez pas les réseaux, laissez les libres pour que les secours puissent s'organiser.**



- **Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles).**



# FICHES DES EFFECTIFS ELEVES ANNEXE 2

Prévoir une par classe. A remplir par le responsable de zone puis communiquer à :  
Indiquer aussi le nom des adultes présents dans la zone.

Personne à informer

.....

moyen de communication

.....

<b>Nom – Prénom des élèves</b>	<b>Absents</b>	<b>Présents</b>	<b>Blessés</b>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*(Remarque : ajouter de façon manuscrite, les nouveaux élèves inscrits)*

## LISTE DES APPELS – MAIN COURANTE ANNEXE 3

### LISTE DES APPELS TÉLÉPHONIQUES RECUS DANS L'ETABLISSEMENT EN CAS D'ALERTE (main courante)

Heure	Appelant + Coordonnées	Contenu synthétique du message

# FICHE INDIVIDUELLE D'OBSERVATION ANNEXE 4

A dupliquer et à mettre dans les malles de première urgence en plusieurs exemplaires, à la disposition des personnes ressources.

**NOM :** .....

**Prénom :** .....

**Age :**..... **Sexe :** .....

**Maladie connue :** .....

**Lycée Auguste RENOIR  
18, avenue Marcel Pagnol  
06800 CAGNES-SUR-MER**

**Projet d'accueil individualisé (PAI) :** OUI (traitement joint)       NON

**Cochez les cases de ce que vous avez observé.**

- Répond	
- Ne répond pas	
- Réagit aux pincements	
- Ne Réagit pas aux pincements	
- Difficultés à parler	
- Difficultés à respirer	
- Respiration rapide	
- Plaies	
- Membre déformé	
- Mal au ventre	
- Envie de vomir	
- Vomissements	
- tête qui tourne	
- Sueurs	
- Pâleur	
- Agitation	
- Angoisse	
- Pleurs	
- Tremblements	
- Autres .....	
- Durée des signes observés	

**Fiche établie par :**

**Nom :** ..... **Fonction :** ..... **Heure :** .....

**Notez ce que vous avez fait :** .....

.....

## LES CONDUITES A TENIR EN CAS DE PREMIERE URGENCE

### CONSIGNES GENERALES

Après avoir rejoint les lieux de mise en sûreté :

1. Utiliser la trousse de première urgence,
2. Se référer, si nécessaire, aux protocoles d'urgence pour les élèves malades ou handicapés,
3. Faire asseoir uniquement les élèves indemnes,
4. Expliquer ce qui se passe et l'évolution probable de la situation,
5. Etablir la liste des absents (annexe 2),
6. Repérer les personnes en difficulté ou à traitement médical personnel,
7. Recenser les élèves susceptibles d'aider, si nécessaire,
8. Déterminer un emplacement pour les WC,
9. Proposer aux élèves des activités calmes,
10. Suivre les consignes en fonction des situations spécifiques (saignement du nez, « crise de nerf »,...)
11. Remplir une fiche individuelle d'observation (annexe 4) pour toutes les personnes fortement indisposées ou blessées.

## FICHE 1 DE 1<sup>er</sup> SECOURS ANNEXE 5

### 1. L'enfant ou l'adulte saigne du nez

#### → Il saigne spontanément

- le faire asseoir, penché en avant (pour éviter la déglutition du sang).
- le faire de moucher.
- faire comprimer la (les) narine(s) qui saigne(nt) avec un doigt, le(s) coudes(s) prenant appui sur une table ou sur un plan dur pendant cinq minutes.
- Si pas d'arrêt après cinq minutes continuer la compression.

#### → Il saigne après avoir reçu un coup sur le nez ou sur la tête :

- Surveiller l'état de conscience.
- Si perte de conscience (voir situation 5), faire appel aux services de secours.

## FICHES 2 à 3 DE 1<sup>er</sup> SECOURS ANNEXE 5

### 2. L'enfant ou l'adulte fait une « crise de nerf »

#### → Signes possibles (un ou plusieurs)

- Crispation,
- Difficultés à respirer,
- Impossible de parler,
- Angoisse,
- Agitation,
- Pleurs,
- Cris.

#### → Que faire ?

- L'isoler si possible.
- Le mettre par terre, assis ou allongé,
- Desserrer ses vêtements,
- Le faire respirer lentement,
- Le faire parler,
- Laisser à côté de lui une personne calme et rassurante.

### 3. Stress individuel ou collectif

Ce stress peut se manifester pour quiconque

#### → Signes possibles (un ou plusieurs)

- Agitation.
- Hyperactivité.
- Agressivité.
- Angoisse.
- Envie de fuir ... panique.

#### → Que faire ?

##### En cas de stress individuel

- Isoler l'enfant ou l'adulte, s'en occuper personnellement (confier le reste du groupe à un adulte ou un élève « leader »),
- Expliquer, rassurer, dialoguer.

##### En cas de stress collectif

- Etre calme, ferme, direct et sécurisant,
- Rappeler les informations dont on dispose, les afficher,
- Se resituer dans l'évolution de l'évènement (utilité de la radio),
- Distribuer les rôles et responsabiliser chacun.

### 4. L'enfant ou l'adulte ne se sent pas bien mais répond

#### → Signes possibles (ou plusieurs)

- Tête qui tourne, pâleur, sueurs, nausées, vomissements, mal au ventre, agitation, tremblement.

#### → Questions :

- A-t-il un traitement ?
- Quand a-t-il mangé pour la dernière fois ?
- A-t-il chaud ? Froid ?

#### → Que faire ?

- Desserrer les vêtements, le rassurer,
- Le laisser dans la position où il se sent le mieux,
- Surveiller.

Si les signes ne disparaissent pas : donner 2-3 morceaux de sucre (même en cas de diabète)

Après quelques minutes, le mettre en position « demi-assis » au calme.

Si les signes persistent, faire appel aux services de secours.

### 5. L'enfant ou l'adulte a perdu connaissance

#### → Signes

- Il respire,
- Il ne répond pas,
- Il ne réagit pas si on le pince au niveau du pli du coude.

#### → Que faire ?

- Le coucher par terre « sur le côté » (position latérale de sécurité),
- Ne rien lui faire absorber,
- Le surveiller,
- S'il reprend connaissance, le laisser sur le côté et continuer à le surveiller,
- S'il ne reprend pas connaissance, faire appel aux services de secours.

## FICHE 6 DE 1<sup>er</sup> SECOURS ANNEXE 5

### 6. L'enfant ou l'adulte a du mal à respirer

#### → Signes (un ou plusieurs)

- Respiration rapide,
- Angoisse,
- Difficultés à parler,
- Manque d'air,
- Sensations d'étouffement.

#### → Que faire ?

- Le laisser dans la position où il se sent le mieux pour respirer,
- L'isoler si possible,
- Desserrer ses vêtements,
- Le rassurer et le calmer,
- Si les signes persistent, faire appel aux services de secours.

#### → Question : est-il asthmatique ?

##### Si oui, que faire ?

- A-t-il son traitement avec lui ?
- Si oui : le lui faire prendre,
- Si non : quelqu'un d'autre a-t-il le même médicament contre l'asthme ?
- Si la crise ne passe pas, faire appel aux services de secours.

##### Si non, que faire ?

- L'isoler, si possible,
- Desserrer ses vêtements,
- Le rassurer et le calmer,
- Au-delà de 10 minutes, faire appel aux services de secours.



## FICHES 7 et 8 DE 1<sup>er</sup> SECOURS ANNEXE 5

### 7. L'enfant ou l'adulte fait une crise d'épilepsie

#### → Signes

- Perte de connaissance complète : il ne réagit pas, ne répond pas,
- Son corps se raidit, il a des secousses des membres,
- Il peut : se mordre la langue, devenir bleu, baver, perdre ses urines.

#### → Que faire ? Respecter la crise

- Ne rien mettre dans la bouche, et surtout pas vos doigts,
- Eloigner les personnes et les objets pour éviter qu'il ne se blesse,
- Ne pas essayer de le maintenir ou de l'immobiliser,
- Quand les secousses cessent, le mettre « sur le côté » (position latérale de sécurité) et le laisser dans cette position jusqu'au réveil,
- Rassurer les autres,
- Si les signes persistent, faire appel aux services de secours.

**Remarques :** il peut faire du bruit en respirant, cracher du sang (morsure de la langue)

**Ne pas essayer de le réveiller :** il se réveillera de lui-même et ne se souviendra de rien.

### 8. L'enfant ou l'adulte a mal au ventre

#### → Signes

- A-t-il des nausées, envie de vomir et/ou de la diarrhée ?
- Est-il chaud (fièvre) ?

#### → Que faire ?

- Rassurer, trouver une occupation,
- Proposer d'aller aux toilettes, si elles sont accessibles ou sur le récipient mis à disposition,
- Le laisser dans la position, qu'il choisit spontanément,
- Si les signes persistent, faire appel aux services de secours.

**Remarque :** signe très fréquent chez le jeune enfant, qui traduit le plus souvent une anxiété, une angoisse.

### 9. Traumatismes divers

Pour toutes les autres situations, en particulier traumatismes (plaies, hémorragies, fractures, traumatismes divers...)

→ Faire appel aux services de secours

En attendant leur arrivée :

- Eviter toute mobilisation, tout mouvement du membre ou de l'articulation lésé,
- Isoler l'adulte ou l'enfant et le rassurer,
- Couvrir et surveiller l'adulte ou l'enfant,
- En cas de plaie qui saigne ou d'hémorragie, mettre un pansement serré (sauf en cas de présence d'un corps étranger),
- En cas de fracture ne pas déplacer, immobiliser le membre ou l'articulation avec une écharpe par exemple.

Si la situation le permet, lorsque la gravité de l'état d'un enfant ou d'un adulte impose de faire appel aux services de secours, prévenir le directeur d'école ou le chef d'établissement.

# RECOMMANDATIONS GENERALES SUR LE RISQUE INONDATION ANNEXE 6



## LE RISQUE INONDATION

Les consignes de sécurité



1. Se mettre à l'abri
2. Appeler les secours
3. Écouter la radio
4. Respecter les consignes



### AVANT

#### S'organiser et anticiper :

- **S'informer** des risques, des modes d'alerte et des consignes en mairie
- **S'organiser et élaborer** les dispositions nécessaires à la mise en sûreté
- **Simuler** annuellement et de façon plus spécifique
- **Mettre** hors d'eau les meubles et objets précieux : album de photos, papiers personnels, factures..., les matières et les produits dangereux ou polluants
- **Identifier** le disjoncteur électrique et le robinet d'arrêt du gaz
- **Aménager** les entrées possibles d'eau : portes, soupiraux, événements
- **Amarrer** les cuves, etc.
- **Repérer les stationnements hors zone inondable**
- **Prévoir** les équipements minimum : radio à piles, réserve d'eau potable et de produits alimentaires, papiers personnels, médicaments urgents, vêtements de rechange, couvertures, etc.

### PENDANT

Mettre en place les mesures conservatoires ci-dessus

- **S'informer** de la montée des eaux par radio ou auprès de la mairie
- **Couper** les alimentations en gaz et électricité
- **Se réfugier** en un point haut préalablement repéré
- **Ecouter** la radio pour connaître les consignes à suivre

Et de façon plus spécifique :

- **Ne pas tenter** de rejoindre ses proches ou d'aller chercher ses enfants à l'école
- **Eviter** de téléphoner afin de libérer les lignes pour les secours
- **N'entreprendre** une évacuation que si vous en recevez l'ordre des autorités ou si vous êtes forcés par la crue
- **Ne pas s'engager** sur une route inondée
- **Ne pas tenter** de franchir un radier submergé

### APRES

- Respecter les consignes
- Informer les autorités de tout danger
- Aider les personnes sinistrées ou à besoins spécifiques

Et de façon plus spécifique

- Aérer
- Désinfecter à l'eau de javel
- Ne rétablir le courant électrique que si l'installation est sèche



inondation par remontée de nappe (source Graphies MEEDDAT)

## LES BONS REFLEXES EN CAS D'INONDATION



▶ Fermez les portes, fenêtres, soupiraux, aérations



▶ Fermez le gaz et l'électricité



▶ Montez à pied dans les étages



▶ Ecoutez la radio  
▶ Respectez les consignes des autorités



▶ N'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer



▶ Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours

# RECOMMANDATIONS GENERALES SUR LE RISQUE SISMIQUE ANNEXE 6



## LE RISQUE SISMIQUE

Consignes de sécurité



1. Se mettre à l'abri
2. Ecouter la radio
3. Respecter les consignes



### AVANT

- Repérer les points de coupure de gaz
- Fixer les appareils et les meubles lourds
- Préparer un plan de groupement familial

### PENDANT

- Rester où l'on est :

A l'intérieur : se mettre près d'un mur, d'une colonne porteuse ou sous des meubles solides, s'éloigner des fenêtres

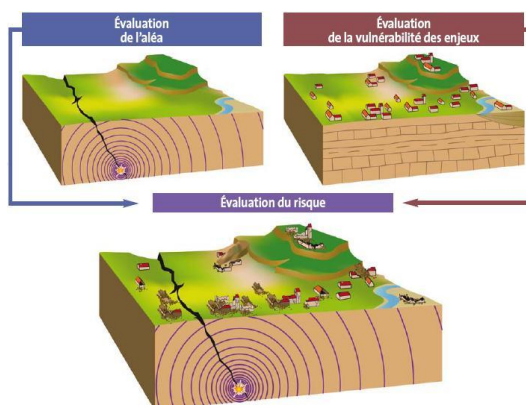
A l'extérieur : ne pas rester sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer (ponts, corniches, toitures...)

En voiture : s'arrêter et ne pas descendre avant la fin des secousses

- Se protéger la tête avec les bras
- Ne pas allumer de flamme

### APRES

- Après la première secousse, **se méfier** des répliques : il peut y avoir d'autres secousses
- Ne pas prendre les ascenseurs pour quitter un immeuble
- **Vérifier l'eau**, l'électricité : en cas de fuite ouvrir les fenêtres et les portes, se sauver et prévenir les autorités
- **S'éloigner** des zones côtières même longtemps après la fin des secousses, en raison d'éventuels tsunamis
- **Si l'on est bloqué sous des décombres**, garder son calme et signaler sa présence en frappant sur l'objet le plus approprié (table, poutre, canalisation...)



Le risque est le croisement entre l'aléa d'une part, et les enjeux et leur vulnérabilité d'autre part.

# RECOMMANDATIONS GENERALES SUR LE RISQUE TEMPETE ANNEXE 6



## LE RISQUE TEMPETE

Consignes spécifiques de sécurité



1. Se mettre à l'abri
2. Écouter la radio
3. Respecter les consignes



En cas de vents forts, on distingue :

- **La vigilance météorologique : un risque de vents forts existe**
- **La phase de sauvegarde : les vents forts provoquent ou sont susceptibles de provoquer des désordres importants**

### VIGILANCE METEOROLOGIQUE : **vent violent – niveau 3**

- Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute
- Ne vous promenez pas en forêt
- En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers
- N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol
- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.

### VIGILANCE METEOROLOGIQUE : **vent violent – niveau 4**

Dans la mesure du possible :

- Restez chez vous
- Mettez-vous à l'écoute de vos stations de radios locales (prévisions météorologiques)
- Prenez contact avec vos voisins et organisez-vous

En cas d'obligation de déplacement :

- Se limiter au strict indispensable en évitant, de préférence, les secteurs forestiers
- Limiter la vitesse sur route, en particulier si le véhicule ou l'attelage conduit est sensible aux effets du vent
- Signalez votre départ et votre destination à vos proches

Pour protéger votre intégrité et votre environnement proche :

- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés
- Etre vigilants face à l'envol et aux chutes possibles d'objets divers, tels que branches, tôles, panneaux,...
- N'intervenez en aucun cas sur les toitures et ne pas touchez à des fils électriques tombés au sol
- Ne pas se promener en forêt
- Prévoyez des moyens d'éclairages de secours et faites une réserve d'eau potable
- En cas d'utilisation d'un dispositif d'assistance médicale (respiratoire ou autre) alimenté par l'électricité, prenez vos précautions en contactant l'organisme qui en assure la gestion.

### VIGILANCE METEOROLOGIQUE : **fortes précipitations – niveau 3**

- Renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements et soyez très prudents
- Respectez les déviations mises en place
- Ne vous engagez en aucun cas à pied ou en voiture, sur une voie immergée
- Dans les zones habituellement inondables, mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux.

## VIGILANCE METEOROLOGIQUE : fortes précipitations – niveau 4

### Dans la mesure du possible :

- Restez chez vous ou évitez tout déplacement

### En cas d'obligation de déplacement :

- Soyez très prudent. Respectez les déviations mises en place
- Ne vous engagez en aucun cas à pied ou en voiture sur une voie immergée
- Signalez votre départ et votre destination à vos proches

### Pour protéger votre intégrité et votre environnement proche

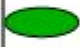



- Dans les zones inondables, prenez d'ores et déjà, toutes les précautions nécessaires à la sauvegarde de vos biens face à la montée des eaux, même dans les zones rarement touchées par les inondations
- Prévoyez des moyens d'éclairage de secours et faites une réserve d'eau potable
- Facilitez le travail des sauveteurs qui vous proposent une évacuation et soyez attentifs à leurs conseils
- N'entreprenez aucun déplacement avec une embarcation sans avoir pris toutes les mesures de sécurité.

La carte de vigilance peut être consultée sur le site internet de Météo-France : [www.meteofrance.fr](http://www.meteofrance.fr)



carte de vigilance de Météo-France

Aux couleurs définies à partir de critères quantitatifs, correspondent des phénomènes météorologiques attendus et des conseils de comportements adaptés.

	pas de vigilance particulière ;
	phénomènes habituels dans la région, mais occasionnellement dangereux ;
	vigilance accrue nécessaire, car phénomènes dangereux d'intensité inhabituelle prévus ;
	vigilance absolue, car phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle prévus.

# RECOMMANDATIONS GENERALES SUR LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN ANNEXE 6



## LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN

Les consignes de sécurité



1. Se mettre à l'abri
2. Appeler les secours
3. Écouter la radio
4. Respecter les consignes



### En cas d'éboulement, de chutes de pierre ou de glissement de terrain :

#### AVANT

- S'informer des risques encourus et des consignes de sauvegarde

#### PENDANT

- Rentrer dans un bâtiment en dur, s'abriter sous un meuble solide et s'éloigner des fenêtres
- Gagner un point en hauteur, ne pas entrer dans un bâtiment endommagé
- Dans un bâtiment, s'abriter sous un meuble solide en s'éloignant des fenêtres

#### APRES

- S'éloigner de la zone dangereuse
- Evaluer les dégâts et les dangers
- Informer les autorités

### En cas d'effondrement du sol :

#### AVANT

- S'informer des risques encourus et des consignes de sauvegarde

#### PENDANT

##### A l'intérieur :

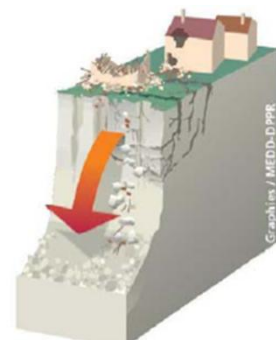
- Dès les premiers signes, évacuer les bâtiments et ne pas y retourner, ne pas prendre l'ascenseur

##### A l'extérieur :

- S'éloigner de la zone dangereuse
- Respecter les consignes des autorités
- Rejoindre le lieu de regroupement indiqué

#### APRES

- Fermer le gaz et l'électricité
- S'éloigner de la zone dangereuse
- Evaluer les dégâts et les dangers
- Informer les autorités





## LES BONS REFLEXES

### EN CAS D'EFFONDREMENT DU SOL

#### A L'INTERIEUR



- ▶ Dès les premiers signes évacuez les bâtiments et n'y retournez pas
- ▶ Ne prenez pas l'ascenseur

#### A L'EXTERIEUR



- ▶ Eloignez vous de la zone dangereuse
- ▶ Rejoignez le lieu de regroupement

### EN CAS D'ÉBOULEMENT OU DE CHUTE DE PIERRES PENDANT

#### A L'INTERIEUR



- ▶ Abritez-vous sous un meuble solide
- ▶ Eloignez-vous des fenêtres

#### A L'EXTERIEUR



- ▶ Rentrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche

### APRES



- ▶ Fermez le gaz et l'électricité



- ▶ Evacuez les bâtiments et n'y retournez pas
- ▶ Ne prenez pas l'ascenseur



- ▶ Eloignez-vous de la zone dangereuse
- ▶ Rejoignez le lieu de regroupement

# RECOMMANDATIONS GENERALES SUR LE RISQUE FEUX DE FORET ANNEXE 6



## LE RISQUE FEUX DE FORET

Les consignes de sécurité



1. Se mettre à l'abri
2. Fermer les bouteilles de gaz
3. Respecter les consignes



### AVANT

- Repérer les chemins d'évacuation et les abris
- Prévoir les moyens de lutte (points d'eau, matériels)
- Débroussailler
- Vérifier l'état des fermetures (portes et volets) et des toitures



### PENDANT

- Si vous êtes témoin d'un départ de feu : informer les pompiers (18) le plus vite et le plus précisément possible
- Ouvrir le portail, pour faciliter l'accès des pompiers
- Arroser le bâtiment tant que le feu n'est pas là, puis rentrer les tuyaux d'arrosage
- Fermer les vannes de gaz et de produits inflammables
- Rentrer dans le bâtiment le plus proche
- Fermer les volets, les portes et les fenêtres
- Calfeutrer avec des linges mouillés toutes les entrées d'air
- Dans la nature, s'éloigner dos au vent
- Si on est surpris par le front de feu, respirer à travers un linge humide
- A pied rechercher un écran (rocher, mur...)
- Ne pas sortir de votre voiture

### APRES

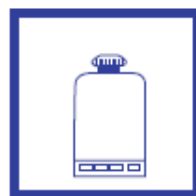
- Eteindre les foyers résiduels

## LES BONS REFLEXES *En cas de feux de forêts*

### L'INCENDIE APPROCHE



- ▶ Dégagez les voies d'accès et les cheminements d'évacuation
- ▶ Arrosez les abords



- ▶ Fermez les vannes de gaz et de produits inflammables

### L'INCENDIE EST A VOTRE PORTE



- ▶ Rentrez rapidement dans le bâtiment le plus proche



- ▶ Fermez les volets, portes et fenêtres
- ▶ Calfeutrez avec des linges mouillés



- ▶ Ne vous approchez jamais d'un feu de forêt
- ▶ Ne sortez pas sans ordre des autorités

# RECOMMANDATIONS GENERALES SUR LE RISQUE TRANSPORTS DE MATIERES DANGEREUSES ANNEXE 6



## LE RISQUE DE TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES

### Consignes de sécurité



1. Se mettre à l'abri
2. Ecouter la radio
3. Respecter les consignes



### AVANT

Savoir **identifier** un convoi de matières dangereuses : les panneaux et les pictogrammes apposés sur les unités de transport permettent d'identifier le ou les risques générés par la ou les matières transportées.

### PENDANT

Si l'on est témoin d'un accident TMD :

- **Protéger** : pour éviter un « sur accident », baliser les lieux du sinistre avec une signalisation appropriée et faire éloigner les personnes à proximité. Ne pas fumer
- **Donner l'alerte** aux sapeurs pompiers (18) et à la police ou la gendarmerie (17)

Dans le message d'alerte, préciser si possible :

- Le lieu exact (commune, nom de la voie, point kilométrique, etc.)
- Le moyen de transport (poids-lourd, canalisation, etc.)
- La présence ou non de victimes
- La nature du sinistre : feu, explosion, fuite, déversement, écoulement, etc.
- Le cas échéant, le numéro du produit et le code danger.

En cas de fuite de produit :

- Ne **pas toucher** ou entrer en contact avec le produit (en cas de contact : se laver et si possible se changer)
- **Quitter** la zone de l'accident : s'éloigner si possible perpendiculairement à la direction du vent pour éviter un possible nuage toxique
- **Rejoindre** le bâtiment le plus proche et se confiner
- **Ecouter la radio**
- **Boucher** toutes les entrées d'air et vous éloigner des portes et fenêtres
- **Ne pas fumer**
- **Ne pas aller** sur les lieux de l'accident

Dans tous les cas, se conformer aux consignes de sécurité diffusées par les services de secours.



### APRES

Si vous vous êtes mis à l'abri, aérer le local à la fin de l'alerte diffusée par la radio.

## PRINCIPALES DATES D'ÉLABORATION DU PLAN DE MISE EN SURETÉ FACE AUX RISQUES MAJEURS

- Le présent plan particulier de mise en sûreté a été testé par simulation d'un accident majeur de type ..... 2014.

## TRANSMISSION DU PLAN DE MISE EN SURETÉ FACE AUX RISQUES MAJEURS

Le présent plan particulier de mise en sûreté a été transmis :

- à la commune concernée (en 1 exemplaire) le .....
- au Rectorat  
(Bureau de M. l'Inspecteur Hygiène et Sécurité) le .....
- *Eventuellement et à leur demande :*  
*Aux Services d'Incendie et de Secours locaux* le .....
- ..... le .....

A ..... le .....

A ..... le .....

Le responsable de l'établissement

La personne chargée d'assurer la conduite du  
PPMS en l'absence du responsable

Mr. DANI Alain

Mr. JASKOT Norbert